

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3592 du Mardi 17 Mai 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda

Deux évêques ont conféré le lectorat et l'acolytat à 68 séminaristes



N.N.SS. Urbain Ngassongo (à dr) et Yves Marie Monot. (Page 13)

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Anatole Collinet Makosso a visité des écoles dans le département du Pool
(P.7)

RETROUVEZ VOTRE PUB EN PAGE 22

CELEC
COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

Commentaire

Comment sortir de la morosité et relancer l'économie nationale?



Le premier ministre Clément Mouamba

(P.3)

5^e session du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

Roland Bouiti-Viaudo a lancé le centenaire de Ndjindji, autrement dit Pointe-Noire

(P.9)



Congo - Union européenne

Mme Saskia De Lang souhaite l'amélioration de la gouvernance électorale au Congo

(P.3)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89



CHEZ NOUS,
CHAQUE DÉFI EST UNE VICTOIRE



Parce que nous apprenons de tous nos défis, nous travaillons chaque jour pour dépasser vos attentes, et devenir ainsi une référence en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Bienvenue chez nous, vous êtes chez vous.



TEL : 068 186 666
www.aircotedivoire.com

Commentaire

Comment sortir de la morosité et relancer l'économie nationale?

Lors du tout premier conseil des ministres, tenu le 4 mai 2016, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a instruit le gouvernement à élaborer un collectif budgétaire, «pour tenir notamment compte des impératifs liés à la mise en place des institutions de la nouvelle République». Il est un secret de Polichinelle que la nouvelle République a démarré dans un contexte de morosité économique, due à la chute du prix du baril de pétrole et à un processus électoral agité, se traduisant par un climat politique tendu. Cette morosité se manifeste tout particulièrement, par une crise financière qui laisse dire que «les caisses de l'Etat sont vides». Les recettes fiscales et douanières mensuelles ayant beaucoup diminué. Le collectif budgétaire, une opportunité pour relancer l'économie nationale?

Arrêté en ressources et en dépenses et en somme de 3.755 milliards 50 millions de francs Cfa, le budget de l'Etat exercice 2016 a subi, de plein fouet, les effets drastiques de la chute du prix du baril de pétrole. Les hypothèses sur lesquelles ce budget a été élaboré ne se sont pas entièrement avérées réalistes: une production pétrolière nationale estimée à environ 97.740.000 barils en 2016; un prix du baril du pétrole, le Brent, estimé à 45 dollars américains; un prix du baril du brut congolais ressortant à 42 dollars américains; un cours du dollar à 600 F. Cfa. Il faut dire que l'année 2016 avait mal démarré. En janvier, le prix du Brent, le pétrole de ré-

férence au niveau international, était tombé à son plus bas niveau: 30 dollars américains. Heureusement, il a amorcé une remontée, à partir du mois de mars, pour se situer, aujourd'hui, à 48 dollars. Or, la source principale du budget de l'Etat est constituée des recettes pétrolières, qui sont, malheureusement, en recul, depuis l'année 2014. Selon le bulletin «Note de conjoncture», de la Direction générale de l'économie (Edition d'avril 2015), en 2013, les recettes pétrolières étaient de 2.295,2 milliards de francs Cfa; elles ont connu un recul de 35,2%, en 2014, en se situant à 1.487 milliards de francs Cfa. Ce recul a continué en 2015 et le budget 2016 a fixé un objectif d'à peine 731 milliards 569 millions de



Clément Mouamba.

francs Cfa de recettes pétrolières, qui ne pourront pas être réalisées. Et pour cause, la chute du prix du baril de pétrole. Les difficultés financières s'expliquent aussi par le niveau élevé des dépenses publiques. Le Congo a eu beaucoup d'argent, en 2013 et 2014, tout comme les cinq ou six années précédentes, mais il l'a aussi beaucoup dépensé. Toujours selon la Direction générale de l'économie, le niveau global des dépenses publiques a atteint 2.712 milliards de francs Cfa, en 2014, contre 2.555 milliards, en 2013. Ce sont, surtout, les dépenses d'investissement (construction des infrastructures

de base) qui s'y taillent la part du lion. Dans ces conditions, parler du fonds des futures générations relève de l'utopie. Selon le «Rapport de suivi de la situation économique du Congo», de la Banque mondiale (Deuxième édition septembre 2015), le Congo disposait de 1000 milliards de francs Cfa dans le fonds des générations futures à la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale). Dans la théorie, on apprend que cet argent aurait déjà été dépensé. Toujours selon la Banque mondiale, l'Etat congolais aurait aussi constitué, ces dix dernières années, une réserve d'épargne d'environ 5.500 milliards de francs Cfa, en Chine,

mais le gouvernement ne communique pas sur cette épargne qui, aujourd'hui, compte tenu de la dette croissante envers la Chine, ne représenterait plus que la moitié de cette somme. Avec les travaux engagés dans les différents programmes de municipalisation accélérée et les grands chantiers à travers le pays, il a fallu compenser la chute du prix du baril de pétrole, pour terminer certains chantiers, notamment ceux liés aux Jeux africains, alors que beaucoup d'autres sont toujours inachevés, à travers le pays. En décidant d'élaborer un collectif budgétaire qui va, sans doute, couvrir le dernier semestre de l'année 2016, le président Denis Sassou-Nguesso a donné l'opportunité à son premier ministre et au premier gouvernement de la nouvelle République, d'avoir la maîtrise des finances publiques, pour l'exécution du programme d'action du gouvernement que le premier ministre va présenter au parlement. Car, dans la réalité, les difficultés techniques ne manquent pas, au début de ce quinquennat. Il faut faire évoluer le cadre législatif et réglementaire lié au régime présidentiel vers celui relatif au régime

semi-parlementaire. Il y a lieu aussi de donner suite, au plan législatif et réglementaire, aux prérogatives et compétences du chef du gouvernement, telles que définies par la Constitution, pour lever les goulots d'étranglement qui risquent de paralyser ou, en tout cas, freiner l'action du gouvernement. Bref, il s'agit de céder, concrètement, au premier ministre, les commandes de la gouvernance administrative et financière du pays. Les nostalgiques du régime présidentiel y sont-ils prêts? A bientôt un mois après la nomination du premier ministre, les Congolais attendent toujours les premières mesures phares de nature à relancer l'économie nationale et sortir ainsi de la récession économique qui frappe les pays exportateurs de pétrole, comme le nôtre. Cela ne pourrait se faire qu'en encourageant le secteur privé, dans le cadre de la diversification de l'économie nationale. Cela passe par l'acquiescement de la dette de l'Etat aux entreprises privées et en faisant de telle sorte que les investisseurs internationaux, les partenaires bilatéraux et multilatéraux retrouvent leur confiance sur le Congo, dont le rayonnement international a été durement affecté par les querelles politiques sur le changement de la Constitution et l'élection présidentielle anticipée. C'est un grand défi à relever, pour le premier ministre et son gouvernement.

Joël NSONI

Congo - Union européenne

Mme Saskia De Lang souhaite l'amélioration de la gouvernance électorale au Congo

A l'occasion de la journée de l'Europe, Mme Saskia De Lang, ambassadeur, chef de délégation de l'Union européenne au Congo, a donné une réception, jeudi 12 mai 2016, à sa résidence, à Brazzaville. Les membres du corps diplomatique, des personnalités congolaises officielles et des leaders de l'opposition y étaient conviés. Le gouvernement y était représenté par Mme Ingrid Olga Ebouka Babakas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, et Léon-Juste Ibombo, ministre des postes et des télécommunications. On y a noté aussi la présence de leurs collègues Charles-Richard Mondjo, Alain Akouala-Atipault et Charles Ngamfouomo. Dans l'allocution qu'elle a prononcée, à cette occasion, Mme Saskia De Lang, qui s'est dite impressionnée par la mobilisation des électeurs congolais lors du dernier scrutin présidentiel, a exprimé son souhait de voir la gouvernance électorale être améliorée, afin que l'assemblée nationale qui sortira, prochainement, des urnes reflète les choix du peuple

Dans son discours, Mme Saskia De Lang a évoqué les dangers qui menacent, de l'intérieur, l'Union européenne, en citant Mme Federica Mogherini, la haute représentante de l'U.e pour les affaires étrangères et la sécurité. «Les menaces qui nous touchent, dit-elle, ne proviennent pas de l'extérieur, car nous disposons de moyens pour nous défendre contre le terrorisme et pour faire face à la crise migratoire. La menace existentielle qu'il nous faut combattre vient de

l'intérieur même de l'Union. Nous courrons des risques, chaque fois que nous bâtissons des murs qui nous séparent. Nous sommes à risque, lorsque nous nous comportons comme des membres à mi-temps de l'U.e, lorsque nous demandons la solidarité sans être disposés à en dispenser à d'autres. Quand nous disons criminons des gens pour la couleur de leur peau, pour la langue qu'ils parlent, pour leur manière de prier ou pour le conjoint qu'ils choisissent.



Saskia De Lang trinquant avec les membres du gouvernement.

C'est à ce moment-là que notre union est en danger, car notre identité est, justement, basée sur la diversité. Malgré toutes ses difficultés, l'Union européenne est le seul exemple réussi d'intégration régionale et nous sommes le continent le plus riche au monde», a-t-elle reconnu. Parlant des relations avec le Congo, elle a indiqué que notre pays «sort d'une période électorale mouvementée et de nouveaux choix s'imposent. En premier lieu, celui d'un nouveau gouvernement qui vient de saisir les rênes du pays et au-

quel j'adresse mes vœux les plus sincères de succès, tout en sachant les défis économiques, financiers et sécuritaires qui l'attendent. Il aura besoin de toute la sagesse, de la rigueur et du courage, dont il dispose pour en venir à bout, car aucune solution facile ni rapide ne se présente. Et certains choix à faire dans ce contexte feront, sans doute, mal». Mme Saskia De Lang a eu «une pensée spéciale pour les populations qui souffrent de l'instabilité dans le Pool et qui attendent le retour à la normale, pour rentrer chez elles. La communauté inter-

nationale et les projets que nous finançons dans cette zone n'attendent que cela pour assurer leur soutien aux populations touchées», a-t-elle rassuré, avant de parler de la palette des activités d'O.n.gs financées par l'Union européenne, en citant l'exemple de la formation dispensée à 170 petites et moyennes entreprises par

ropéenne s'est dite impressionnée par la mobilisation de l'électorat, lors du dernier scrutin présidentiel: «J'étais sur le terrain, ce jour du 20 mars, me déplaçant d'un bureau de vote à un autre. Jamais, au cours de ma carrière, n'ai-je vu des électeurs aussi déterminés à aller s'exprimer dans les urnes. Le taux de participation à lui seul peut être considéré comme une victoire. Un choix réel se présentait aux électeurs. Par ce taux, le Congo s'est nettement démarqué d'autres pays en Afrique et en Europe. Que cette mobilisation puisse se reproduire lors du prochain scrutin législatif et que celui-ci puisse



Des invités.

une O.n.g, à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ces entreprises ont vu leurs chiffres d'affaires doubler, six mois après la formation. Concernant le processus électoral, la diplomate eu-

bénéficier d'une gouvernance électorale améliorée. Une assemblée nationale reflétant le choix du peuple est dans l'intérêt de tous».

Philippe BANZ

AVIS DE RECRUTEMENT

Les ETS BEST MAN recherchent un assistant de Direction, un comptable et deux commerciaux expérimentés, remplissant les critères ci-après:

Profil exigé:

- Diplôme minimum: BAC+2/3;
- Expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans dans le domaine;
- Bonne connaissance de l'outil informatique: WORLD, EXCEL, POWER POINT;
- Maîtrise des logiciels CIEL COMPTA et SAGE;
- Etre âgé d'au moins de 25 ans et au plus 40 ans.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivante: bmmrecrutement@gmail.com

Composition du dossier:

- Un curriculum vitae;
- Une lettre de motivation manuscrite;
- Les différentes attestations de service;
- Copie légalisée du dernier diplôme;
- Un certificat médical d'aptitude professionnelle;
- Un extrait d'acte de naissance;
- Deux photos couleur format identité.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1er juin 2016.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS D'AGREMENT DE CESSIONS DE PARTS SOCIALES ET DE NOMINATION DU GERANT

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du huit janvier deux mil seize, enregistré le six avril de la même année, Folio 061/31 n° 2686, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal des décisions de l'Associé Unique de la société «Congo Mining Ltd», Société A Responsabilité Limitée, au capital de 10.000.000 F. CFA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 3, Avenue de Loango, Immeuble Ndjindji.

Aux termes dudit procès-verbal, l'associé unique a décidé de:

- Approuver la cession de 100 parts sociales de Congo Mining Ltd au profit de la société Midus Global Limited;
- Accepter la démission de Monsieur John Welborn, en qualité de gérant de la société Congo Mining Ltd, et prendre acte de la nomination de Monsieur Nicholas Clarke, en tant

que nouveau gérant, par Midus Global Limited;

- Procéder aux modifications des statuts, qui entreront en vigueur à la date d'effet de la cession des parts sociales;
- Céder la créance globale de Congo Mining Ltd au nouvel acquéreur, Midus Global Ltd, pour un montant de AUD \$ 64.855.129;
- Requérir les services du Cabinet FFA EY pour procéder à toutes les formalités légales ou autres, s'il y a lieu, résultant des présentes décisions, avec faculté de sub-délégation.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite, le 29 Avril 2016, sous le n° 11 DA426.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 05 534 11 92/06 631 14 17.

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du dix-neuf avril deux mille seize, Folio 051/9 n° 273,

Les Associés de la Société «GREEN SERVICES», Société A Responsabilité Limitée au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, 20, rue Tchino, quartier Songolo, Zone industrielle, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier 13 B 1030, Ont, entre autres, procédé:

- A l'approbation des

comptes annuels des exercices 2013, 210 et 2015, clos le trente et un décembre deux mille quinze;

Et
- A la nomination d'un nouveau gérant, en la personne de Madame Henriette N'DIAYE, de nationalité italienne, née à Roufisque (Sénégal), le trente et un juillet mil neuf cent soixante-trois.

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro PNR 13 B 1030.

Pour avis,

Le Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SALMI SERVICES» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Avenue du Docteur CARDORELLE, Quartier Songolo
RCCM: CG/PNR/16 8983 / Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 14 mars 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 15 mars 2016, folio 048/16, n° 2256; il a été constitué une société ayant pour:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Commerce général: Importation des aliments (Poisson salé, oignon, etc.);
- Location et vente des voitures;
- Prestation de services.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION:«SALMI SER-

VICES» SARLU;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Avenue du Docteur CARDORELLE, Quartier Songolo, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Madame Marcelle-Nathalie MESSIEM est nommée gérante de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/16 B 983;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 6 avril 2016, sous le n° 16 DA 411.

Fait à Pointe-Noire, le 4 mai 2016.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Etudier la possibilité de rallonger le programme d'assistance scolaire

L'évaluation du programme d'assistance scolaire et la possibilité de le rallonger au-delà de 2016 étaient au centre de l'audience que le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a accordée, mercredi 11 mai 2016, à son cabinet de travail, à Brazzaville, à Erika Beltran, fonctionnaire de l'Usda (département d'Etat américain à l'agriculture). Mais, en raison de la chute du prix du baril de pétrole, principale ressource au budget de l'Etat congolais, la poursuite du programme d'assistance scolaire ne pourra être possible qu'en adaptant ce programme au contexte économique actuel. A l'issue de cette audience, la possibilité de le poursuivre a été, malgré, tout envisagée.

Le programme d'assistance scolaire, appelé aussi «cantines scolaires», a commencé en 2002, au Congo. Il est le fruit de la coopération entre le Congo et les Etats-Unis d'Amérique, via l'agence américaine Usda, principal bailleur de fonds pour ce programme consistant, entre autres, à installer des cantines scolaires dans les établissements scolaires publics. Ceci, pour permettre aux élèves de bénéficier d'une alimentation riche en vitamines, susceptibles de leur procurer des nutriments nécessaires, pour un meilleur rendement scolaire. Piloté par l'O.n.g américaine I.p.h.d (International partnership of human development), ce pro-

gramme a déjà couvert, à ce jour, plus de 30.000 élèves. Etant entendu que 2016 consacre la fin de la période de transition qui fera que le Congo prenne le relai du financement de ce programme, selon l'accord signé avec les Etats-Unis, il était donc important que les deux parties se retrouvent, pour revoir les termes du contrat. D'où la visite, chez Collinet Makosso, de Mme Erika Beltran de la partie américaine qui, à en croire son entourage, a le pouvoir de décision dans la poursuite dudit programme. Il en est ressorti, à la demande du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, la validation de la poursuite du partenariat avec



Erika Beltran (au milieu) et Anatole Collinet Makosso (à d.)

l'I.p.h.d dans l'alimentation scolaire et les projets connexes. «Nous avons discuté, avec Monsieur le ministre, du programme de cantines scolaires. Comme vous le savez, ce programme est cofinancé par les Etats-Unis d'Amérique et le Congo. Nous avons évalué et étudié les possibilités qui s'offrent pour la continuation du programme. Car nous sommes très satisfaits du bon partenariat entre les Etats-Unis et le Congo, dans la cadre de ce programme», a fait savoir la fonctionnaire américaine, à sa sortie d'audience. Par ailleurs, à entendre certaines sources, du fait de la chute vertigineuse du prix du baril

de pétrole, le ministre Anatole Collinet Makosso aurait présenté les difficultés financières, pour le Congo, de financer ce programme. Aussi, aurait-il suggéré, à son interlocutrice, que soit revu le coût global du programme et le niveau de participation du gouvernement américain. Il a, en outre, été proposé à la partie américaine, le transfert réel des compétences aux cadres congolais, en vue de l'appropriation du programme d'assistance scolaire.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Me Magloire Senga, avocat au barreau de Pointe-Noire

«Nous espérons que notre confrère Pierre Mabiala apportera du nouveau à la maison justice»

Avocat au barreau de Pointe-Noire, membre du Conseil de l'ordre national des avocats du Congo, Me Magloire Senga se réjouit de la nomination de son frère et collègue, Me Pierre Mabiala, à la tête du Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, dans la première équipe gouvernementale de la nouvelle République. Entretien!

* Votre confrère, Pierre Mabiala, est, désormais, à la tête du Ministère de la justice. Peut-on connaître, présentement, vos sentiments, après sa nomination?

** D'emblée, je suis heureux pour la nomination de Me Mabiala, qui est, comme vous l'avez rappelé, un confrère. Mais, en tant que ministre, il ne vient pas là pour les intérêts de sa corporation d'origine, c'est-à-dire le barreau, mais il vient là pour la justice, dans son ensemble. C'est un homme de la maison, il connaît la maison, nous ne pouvons que nous réjouir et lui adresser nos vives félicitations, tout en espérant qu'il apportera du nouveau à la maison justice.

* Concrètement, qu'attendez-vous de lui?

** Ce que nous attendons, concrètement, de notre

nouveau ministre, c'est qu'il puisse remettre de l'ordre dans la maison justice. Parce que ce serait un secret de polichinelle que de dire que tout marche bien dans le fonctionnement de la justice. Il y a beaucoup de laisser-aller, pour ne pas dire de désordre. A titre d'illustration: des justiciables qui sont convoqués, à 8h, pour une audience, sont là à attendre jusqu'au-delà de 13h, pour que l'audience démarre. Ça c'est un désordre. Les décisions de justice et les différents actes, tels que le certificat de nationalité, le casier judiciaire et autres papiers, qu'on avait proclamés gratuits par le gouvernement, continuent d'être, malheureusement, payés. Pour qu'on vous matérialise une décision, alors que vous avez gagné un procès, vous pouvez attendre un trimestre, sinon



Me Magloire Senga.

plus. Que font les acteurs qui sont chargés d'exécuter promptement ces actes? Il faut que le ministre puisse s'appesantir sur cette question, afin de remettre les gens au travail et surtout au respect de leur déontologie.

* Beaucoup de personnes se plaignent du fonctionnement de la justice congolaise. Avez-vous des suggestions à faire à l'endroit du nouveau ministre?

** La suggestion que je pouvais faire à notre ministre, c'est de faire les états

généraux de la justice, où tous les acteurs judiciaires congolais pourront opiner sur la bonne marche et les suggestions à faire pour relever l'éclat de la maison justice. C'est cela qui lui permettra d'avoir un panorama de ces questions-là. Qu'il puisse avoir une vue panoramique de ce qui fonctionne correctement et de ce qui ne fonctionne pas. Me Mabiala, aujourd'hui ministre de la justice, se souviendra, lui-même, de l'une de ses plaidoiries qu'il avait faite ici au palais de justice de Pointe-Noire, où il disait, je le cite: «Il n'y avait que trois institutions qui avait droit à des palais. Il y avait la présidence de la République, qui avait un palais; c'est le palais présidentiel; le parlement, qui a aussi un palais: le palais des congrès; il y a également la justice, qui avait un palais, sinon des palais: le palais de justice». Il voulait, ici, insister sur l'importance de la justice dans un Etat. Il voulait, sans récusation aucune, insister sur l'importance du pouvoir judiciaire. C'est à lui, comme il en parlait déjà il y a plusieurs années, de pouvoir faire que la justice puisse mériter cette crédibilité d'avoir un palais de justice, en y remettant

Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Lancement d'un nouveau projet de lutte contre la coinfection V.i.h-tuberculose

Sous la houlette de son président, Julien Makaya, le C.c.n (Comité de coordination nationale) des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a organisé, jeudi 12 mai 2016, à son siège, à Brazzaville, un atelier de formation à l'endroit des bénéficiaires principaux et des membres du comité de suivi stratégique, sur la gestion des P.u.d.r (Outils d'évaluation des performances pour la mise en œuvre des projets). L'ouverture de cet atelier s'est faite sous le patronage de Marie Francke Purhence, représentante de la ministre de la santé et de la population, en présence de Mme Bintou Naboudou Fadiga, gestionnaire du portefeuille Congo au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.



De g. à dr: Marie Francke Purhence, Julien Makaya et Mme Bintou Naboudou Fadiga.

Dans son allocution de circonstance, le président du C.c.n, Julien Makaya, a indiqué que la formation organisée grâce à l'appui financier et matériel du Fonds mondial «se tient dans une période charnière de la mise en œuvre des projets financés par le Fonds mondial au Congo. Période charnière marquée par le crépuscule du Projet appui au renforcement de la réponse nationale au V.i.h auprès des populations à risque en République du Congo, financé dans le cadre des appels à projet, et l'aurore du Projet de lutte contre la coinfection V.i.h-T.b, financé dans le cadre du nouveau modèle de financement». C'est dans la perspective de lutter contre la coinfection V.i.h-T.b que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a jugé nécessaire d'organiser un «atelier de renforcement des capacités des acteurs clés pour la mise en œuvre du nouveau projet de lutte contre la coinfection V.i.h-T.b».

Ouvrant les travaux de cet atelier au nom de la ministre de la santé et de la population, Marie Francke Purhence a rappelé, dans son discours, que «la santé des populations congolaises occupe une place importante dans le nouveau projet de société du président de la République. C'est pour cette raison que le partenariat entre le Congo et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme demeure stratégique, pour la réduction de la morbidité liée aux trois maladies contre lesquelles le Fonds mondial lutte».

Il convient de rappeler que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est un mécanisme mis en place en 2001, pour lutter contre ces maladies qui sévissent dans les pays à ressources limitées. Avec pour vision: un monde libéré du fardeau du sida de la tuberculose et du paludisme.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

de l'ordre.

* Que dites-vous,

pour conclure?

** Comme vous m'interrogez sur le ministre Pierre Mabiala, nous lui souhaitons plein succès et réussite dans

ses nouvelles fonctions de ministre de la justice des droits humains et de la promotion des peuples autochtones.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Coup d'oeil en biais

Et on parle de l'affaire des disparus du beach à Paris

La Cour d'appel de Paris a examiné, vendredi 13 mai 2016, une nouvelle requête en nullité portant sur l'affaire des disparus de beach, instruite, actuellement, au pôle «Génocide et crime contre l'humanité» du Tribunal de grande instance de Paris. Selon une source, elle a été introduite par les avocats du général Norbert Dabira et ceux de l'Etat congolais. Cela a suscité la réaction des opposants et de quelques familles des personnes disparues en 1999, résidant en France. Ils se sont réunis au palais de justice, à Paris, à l'appel de leur comité de suivi. Le délibéré de cette affaire est renvoyé au 3 juin 2016.

Vols à répétition dans les deux séminaires de Kinsoundi

Depuis l'ouverture de l'année académique 2015-2016, en octobre dernier, les grands séminaires de Kinsoundi sont en train de battre le record en nombre de cas de vol dont ils sont victimes. En tout cas, il ne se passe pas une semaine sans qu'ils constatent la disparition d'objets de valeur. On peut citer: deux suppressors permettant d'avoir de l'eau en permanence dans les locaux, une bouteille de gaz de 50kg, plus de 200 chaises en plastique, le petit élevage des poules et canards dévasté, le bistrot qui permettait aux séminaristes de se rafraîchir, les outils de travail manuel, des couverts, le stabilisateur, etc., sans compter les habits des séminaristes aux séchoirs. Une voiture appartenant à un prête formateur a, heureusement, échappé, de justesse, au vol. Cette situation malheureuse a semé un climat de méfiance et de soupçon à l'intérieur même du séminaire.

La réplique du porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, à l'égard d'Alain Mabanckou

Les autorités congolaises ont répondu aux propos de l'écrivain Alain Mabanckou sur R.f.i, s'expliquant sur sa lettre ouverte à François Hollande. C'est le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, qui est monté au créneau, en parlant de «propos vulgaires et irresponsables», pour qualifier l'interview du célèbre écrivain d'origine congolaise, qui occupe, désormais, la chaire de création artistique du Collège de France. «Monsieur Mabanckou, qui est, probablement, un grand écrivain, par ailleurs, entre de manière un peu petite et lamentable dans le débat politique congolais qui, a priori, ne le regarde pas. Il n'est pas électeur au Congo, il ne paie pas d'impôts au Congo, il partage sa vie entre les Etats-Unis et le Collège de France à Paris... Donc, je ne vois pas déjà, à quel titre, lui qui n'a participé à rien dans ce cycle électoral, il peut porter des jugements de valeur pleins de vulgarité, en employant des termes comme la 'petite vérole'. Je lui laisse ce type d'invectives: je dis, simplement, qu'il a décidé d'interpeller le président Hollande, en lui demandant de ne pas valider les élections au Congo. Je crois qu'il s'agit d'une énormité sur le plan diplomatique», a-t-il dit.

Denis Sassou-Nguesso est invité au sommet humanitaire en Turquie

Si rien ne l'en empêche, le président Denis Sassou Nguesso se rendra à Istanbul, la capitale de la Turquie, qui accueillera, du 23 au 24 mai 2016, le premier sommet humanitaire mondial de l'O.n.u (Organisation des nations unies), une occasion, pour les dirigeants du monde, à se mobiliser et agir ensemble pour sauver des milliers de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire à travers le monde. L'invitation à y participer lui a été transmise, officiellement, par l'ambassadeur de Turquie au Congo, vendredi 13 mai, lorsqu'il l'a reçu en audience. Qui a dit que Denis Sassou Nguesso ne pouvait plus être reçu hors de l'Afrique?

Les tracasseries policières auraient-elles repris pour les automobilistes?

L'identification des agents de la circulation routière, grâce à leur uniforme frappé d'un gros numéro au dos, a été accueillie avec enthousiasme par les automobilistes. Une amélioration de comportement a, d'ailleurs, été constatée. Mais, certains agents traîneraient les pieds et, ces derniers temps, on enregistre des plaintes des usagers sur le comportement de certains d'entre eux, une minorité, il est vrai, notamment sur l'avenue de l'O.u.a. entre le marché Total et le rond-point Bifouti. Il paraît que des agents ont renoué avec leurs vieilles habitudes. Pour un rien, ils ravissent le permis de conduire et disparaissent. Il faut, peut-être, que la hiérarchie soit sensible aux plaintes des automobilistes.

S.n.e: des responsables soupçonnés de couvrir des agents en faute

Il y a des agents de la S.n.e qui procèdent aux coupures d'électricité à des clients soi-disant mauvais payeurs, mais ils opèrent sans badge et ordre de mission authentifié. Dernièrement, sur l'avenue de l'O.u.a. à Bacongo, munis de grimettes, trois agents de la S.n.e (Société nationale d'électricité), avec à leur tête un chef d'équipe, sont tombés sur un client qui a voulu se rassurer que ces agents étaient régulièrement mis en mission, en consultant le service client, au 42-42. L'opérateur lui a rappelé que tout agent en mission doit se munir d'un badge et d'un ordre de mission. Deux des trois agents, sentant que cela tournerait mal pour eux, ont détalé, abandonnant leur matériel. Le chef d'équipe, lui, a été arrêté et conduit au commissariat de police Lémina, où il a passé plusieurs heures, avant d'être libéré, grâce à l'intervention d'un responsable de l'agence où il travaille. Eh oui, la direction générale de la S.n.e a remis de l'ordre dans le travail de ses agents, ceux-ci se doivent de respecter les directives données.

Toujours pas de nouvelles précises de l'énigmatique pasteur Ntumi

Alors qu'il est recherché pour être déféré devant le procureur de la République, qui a émis un mandat d'amener contre lui, le pasteur Ntumi est toujours introuvable, alors que certains de ses proches négocient avec la Force publique, à Brazzaville. Une rumeur a circulé, entre-temps, selon laquelle il aurait été arrêté en République Démocratique du Congo et transféré à Brazzaville, par les autorités de Kinshasa. Ce n'était que pure rumeur. Par ailleurs, dans une correspondance qui lui est attribuée, le chef des ninjas-Nsiloulou aurait sollicité l'ouverture d'une médiation internationale, sous la conduite du président du Togo qu'il considère comme «un ami du président Denis Sassou Nguesso».

Clément Mouamba, premier ministre chef du gouvernement «Le lancinant problème du chômage, surtout des jeunes, connaîtra un traitement particulier»

Nommé premier ministre le samedi 23 avril dernier, Clément Mouamba avait dévoilé sa feuille de route, lundi 25 avril, devant les journalistes de la presse nationale et internationale. Nous revenons sur ce point de presse, afin de fixer les lecteurs sur les priorités que le chef du gouvernement a choisies. «Le lancinant problème du chômage, surtout des jeunes, connaîtra un traitement particulier», avait-il lancé, en s'engageant dans «la rupture des mentalités perverses et des comportements déviants» annoncée par le chef de l'Etat. Voici l'intégralité de son point de presse.



Clément Mouamba

«Monsieur le président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, vient de me nommer, ce 23 avril 2016, premier ministre, chef du gouvernement de la République du Congo. Me considérant comme un homme de devoir, élevé à un niveau aussi haut de responsabilité, je saisis cette heureuse occasion pour exprimer au chef de l'Etat ma profonde gratitude et lui dire solennellement merci pour sa grande marque de confiance qui exige de ma part une ferme loyauté à son égard. Je mesure l'importance et la délicatesse de ma nouvelle charge, en cette période de morosité économique somme toute maîtrisable. Lors de sa prestation de serment du 16 avril 2016 dernier, le président de la République a dit, en substance, que «le quinquennat sera celui de l'économie» et si nous l'avons bien compris, c'est pour atteindre au mieux «le tout social» qui est une demande pressante et légitime des Congolais et Congolaises, dans leur diversité.

Devenu chef du gouvernement, la feuille de route ainsi formulée ne souffre d'aucune ambiguïté. Le gouvernement sera donc appelé à appliquer cette feuille de route avec lucidité, efficacité et détermination, afin de relever les défis cruciaux de la marche du Congo vers

son développement inclusif et irréversible. Le président de la République a aussi annoncé la rupture saluée par tout le monde. Cette rupture appelle aussi que nous nous faisons violence par rapport à nos certitudes, nos habitudes et nos pratiques considérées comme obsolètes et tant décriées. Cette invite, voire cette directive concerne tout naturellement le premier ministre que je suis, tous les membres du gouvernement mais aussi chaque citoyen quel que soit son statut social dès lors qu'on rêve tous d'un Congo toujours à la pointe du progrès pour l'atteinte du bien commun et d'un niveau de vie décent et digne pour chacun de nous.

Ce gouvernement que je vais conduire et qui devra faire preuve de loyauté, d'exemplarité et de responsabilité, parce que tenu de rendre compte de ses actions périodiquement et dans la transparence, ne fera pas l'économie de son temps. Mon gouvernement imprimera la cadence qu'appellent les enjeux en cause. Il doit donner le ton et sera à la manœuvre, pour impulser cette rupture ordonnée et résolument tournée vers le succès et la conquête laborieuse des acquis économiques et sociaux mesurables, palpables et profitables à tous sans exclusive.

Nous avons l'obligation de résultats, ce qui impliquera un grand dévouement, une forte implication de soi et un savoir-faire éprouvé, en vue de la mise en œuvre des politiques judicieuses adaptées au monde exigeant de notre temps. Le Congo a des atouts immenses que nous saurons valoriser et des talents qui ne demandent qu'à être mobilisés. Nous irons chercher partout ces patriotes, ces compétences, ces jeunes, ces femmes et ces hommes capables de transformer l'essai de ce développement salutaire que nous appelons de tous nos vœux. Le lancinant problème du chômage, surtout des jeunes, connaîtra un traitement particulier. Entre autres mesures fortes que nous mettrons en place pour juguler progressivement ce fléau, la validation de tout projet économique d'envergure obéira prioritairement à sa capacité à générer des emplois durables et significatifs. Sous l'autorité du président, nous veillerons à

ce que la paix soit notre crédo de tous les temps et ferons en sorte que tous les actes du gouvernement concourent à consolider l'unité nationale, à rassurer et apaiser tous les Congolais dont je ne doute pas de l'amour qu'ils ont pour leur patrie qui doit être prospère, donc attractive, paisible, solidaire, respectée et respectable. L'heure de l'action prédictive a sonné, pour que nous allions, avec dévouement, plus loin ensemble. Le gouvernement gardera l'initiative, à la hauteur de ses moyens, pour ne pas subir les événements ou les situations à sa portée. En toutes circonstances, réagir, c'est bien, mais agir, c'est encore mieux. Mon propos de ce jour n'est qu'un préliminaire. L'essentiel de notre action vous sera révélée dans la déclaration de politique générale que le gouvernement au grand complet aura l'honneur de présenter devant l'Assemblée nationale, dans les tout prochains jours. A bientôt donc et je vous remercie».

ISP imprimerie Saint-Paul
 S.A. au capital de 24.250.000 - C.A. - R.C.M. N° 113-EN-ET - N°1132007110000701650
 Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur - B.P. 229 - Tél. (06 242) 06 672 45 27
 E-mail: rapozaza2010@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

- Nos services:**
- * impression de toutes cartes confondues
 - * impression des calendriers
 - * conception des logos
 - * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
 - * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
 Contactez: 06 672 45 27
 Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU
 Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
 Collaboratrice: Elisabeth NTSONI
 Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67
 Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire: Rond point Kasai (Face au café) | Brazzaville: 01 Av Cardinal emile Mayemba (Face à la Marine)
 Tel: (+242) 05 303 02 39 / 05 503 03 75 | Tel: (+242) 05 550 10 71 / 05 503 03 73

Nos partenaires: UPS, FedEx, SAP, DHL

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Anatole Collinet Makosso a visité des écoles dans le département du Pool

Pour s'enquérir de la situation effective de l'école dans le département du Pool, touchée par des frappes d'hélicoptères dans certaines localités, à la suite de l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville, le 4 avril dernier, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a effectué une visite, lundi 9 mai 2016, dans les districts de Kinkala, Louingui et Boko. Il ressort de cette visite que l'école a repris normalement dans ces districts et le ministre se dit rassuré quant au respect du calendrier des examens d'Etat.

En compagnie de ses collaborateurs et du préfet du département du Pool, Jean-Michel Shanga, le ministre Anatole Collinet Makosso a visité les écoles primaires de Soumouna et Ntari-Ngouari, le Lycée 5 février 1979 et le C.e.g Moundongo de Kinkala. Le C.e.g Samba-Ndong de Louingui ainsi que l'école primaire Malanda et le C.e.g de Boko. L'école primaire de Soumouna n'a pas été touchée par les frappes aériennes. Mais, les élèves et enseignants, par peur des détonations, ont fui le village. Le préfet du Pool a précisé, qu'il n'y a eu ni mort, ni blessé à Soumouna, lors de ces frappes aériennes militaires. Néanmoins, il a reconnu que la maison de la directrice de l'école a été dévastée par des ninjas-nsiloulou. Quelques débris d'habits sont encore sur les lieux. La directrice a eu la vie sauve, parce qu'elle avait quitté les lieux avant l'insurrection, a témoigné le préfet du Pool.

Cette tournée d'une journée a permis au ministre de l'enseignement de s'imprégner du niveau d'exécution des programmes et le taux de fréquentation des élèves. Dans les différents établissements scolaires, le ministre s'est longuement entretenu avec eux, pour comprendre les maux qui minent le bon fonctionnement

de leurs établissements scolaires respectifs. Le plus grand problème soulevé est le déficit en personnel enseignant. Toutes ces écoles sont tenues, en majorité, par des enseignants vacataires. «Nous sommes arrivés dans le département du Pool alors qu'on nous disait que l'école était totalement paralysée, au point où d'aucuns nous demandaient, avec insistance, de reporter la date des examens d'Etat. Nous avons écouté les autorités locales, les cadres de l'administration scolaire, les équipes de maîtrise et les élèves eux-mêmes. Et vous avez suivi, avec moi, les élèves nous ont témoigné leur détermination, ils sont prêts à affronter les examens d'Etat aux dates prévues», a dit le ministre, à l'issue de sa visite.

Les dispositions pour les élèves déplacés

Pour les élèves des localités les plus touchées, il leur est permis de fréquenter là où ils se trouvent. Le gouvernement a annoncé que ces élèves seront pris en charge jusqu'à la tenue des examens d'Etat. Des dispositions sont prises pour qu'ils suivent leurs cours et passent leurs examens de fin d'année dans de bonnes conditions, dans les localités



Anatole Collinet Makosso, la directrice de l'école de Soumouna et le préfet Jean-Michel Shanga pendant la visite de l'école de Soumouna.



Les élèves de l'école Moundongo de Kinkala saluant l'arrivée du ministre.

d'accueil. Le ministre a instruit la direction départementale de l'enseignement de lancer la procédure de recensement de tous les élèves déplacés ainsi que leurs localités d'accueil, en vue de mener à bien leur prise en charge. Il a fait savoir que le gouvernement a pris les dispositions, pour que toutes les écoles fermées soient rouvertes. Le ministre a clôturé sa tournée par un échange avec le corps enseignant du Pool, dans la salle de conférence de la mairie de Kinkala. A cette occasion, le

directeur départemental de l'enseignement, Auguste Bidzouta, a exposé les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Pour sa part, le ministre Collinet Makosso a rassuré que le gouvernement apporterait des solutions idoines à leurs doléances. Il a poursuivi sa visite, dans la localité de Mindouli, jeudi 12 mai 2016. Nous y reviendrons.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Télévision

Africanews va se conformer au cadre juridique régissant les médias au Congo

Africanews, la chaîne de télévision panafricaine qui ambitionne d'informer le continent depuis Brazzaville (Congo), diffuse, depuis près d'un mois, ses programmes à partir de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, dans le bouquet Canal+. Dans le but de se conformer au cadre juridique régissant les médias au Congo, le directeur du développement éditorial de la dite chaîne, François Chignac, a évoqué cette situation avec le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), Philippe Mvouo, le 6 mai 2016 à Brazzaville.



D g à d, Phillipe Mvouo et François Chignac

Sur la question de son émission avant toutes démarches administratives auprès du Conseil, François Chignac a fait savoir que des renseignements ont été déjà pris auprès de l'organe de régulation des médias, relatifs à l'installation et à la création d'une chaîne de télévision au Congo. «Notre télévision, bien qu'elle soit panafricaine, emploie des journalistes congolais et la loi nous contraint de nous conformer au cadre juridique y relatif. Africanews est en train de travailler, pour régulariser sa situation auprès du



François Chignac.

C.s.l.c», a-t-il indiqué. Philippe Mvouo l'a rassuré.

«Le président du C.s.l.c, qui est un homme de communication, souhaite qu'Africanews puisse s'inscrire sur les pas juridiques établis par l'organe de régulation des médias du Congo. Nous avons pris l'engagement de travailler de front avec le C.s.l.c», a déclaré le directeur du développement éditorial de la nouvelle chaîne panafricaine d'informations en continu.

Installée provisoirement à Pointe-Noire, les locaux du siège de la chaîne Africanews seront transférés, très prochainement, à Brazzaville.

La nouvelle filiale d'Euronews prévoit de produire une quarantaine de sujets par jour. Avec une rédaction bilingue (français anglais), elle compte une cinquantaine de journalistes de quinze nationalités. A cela s'ajoute 45 correspondants répartis sur le continent où Africanews est distribuée sur les principaux bouquets satellites (Canal+ Afrique, StarTimes, etc.) et bientôt sur les réseaux T.n.t (Télévision numérique terrestre).

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail

Un travailleur en bonne santé est une entreprise en bonne santé

La 10^e édition de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail a été célébrée au Congo, à travers des manifestations organisées à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, jeudi 28 avril 2016. Il y a eu un débat des obligations en matière de sécurité et de santé au travail qui a été l'initiative de l'Athest, une association des techniciens en hygiène et sécurité dans l'environnement du travail, avec l'appui financier de la société Averde, en charge de la salubrité dans la ville de Brazzaville, avec l'assistance technique de l'O.n.g Cerveau vert 2063, qui a un projet de clinique juridique vert destiné à promouvoir la démocratie environnementale et le droit de la santé, de l'environnement et de la sécurité au travail.



Les responsables de la société Averde et des Ong au premier plan.



Vue de l'assistance.

Une exposition dans des stands d'Averde et des Ong Athest et Cerveau vert 2063 a permis au public d'être informé sur les services qu'offrent les trois entités à la population et à toute personne qui voudrait connaître ses droits et ses obligations en matière de sécurité et de santé au travail et surtout l'intérêt qu'ils portent pour la santé et la sécurité en milieu du travail. La cérémonie a été placée sous l'égide de Manan Ndinga-Ndoba, président de l'Association Athest, en présence de la délégation de la société Averde conduite par Mohamed Ghalayini, directeur général de Congo environnement services, la branche Congo du groupe Averde et de Me Brice Séverin Pongui, avocat à la cour, président de l'Ong Institut cerveau vert 2063.

Pendant le débat a permis de démontrer que c'est dans la prévention, la sécurité, la bonne santé, la protection et l'épanouissement des employés au travail que réside l'efficacité d'une entreprise. Passer 8h par jour sur le lieu de travail, que ce soit dans une plantation, dans un bureau ou dans une usine, il est de bon aloi, donc un droit de réclamer un environnement sain et sûr, dans lequel les employés évoluent pour leur épanouissement et pour pouvoir apprécier le plaisir de produire. Pour toutes ces raisons, chez Averde par exemple, le département de santé et de sécurité veille en permanence sur la prévention et la gestion des risques, tout en travaillant constamment sur le développement de programmes efficaces quant à la santé et la sécurité sur le milieu du travail. Mme Connie Akoundou, qui a parlé au nom de la société Averde, a assuré que son entreprise veille aux conditions de ses travailleurs. «Juste après leur admission, tous nos nouveaux employés reçoivent une formation technique propre à chaque type d'emploi ainsi qu'une formation de sécurité qui leur permet d'aborder leur nouveau poste avec plus d'assurance. Ainsi nous assurons chaque année des sessions de formations continues sur la sécurité générale à nos pilotes, techniciens ouvriers, supérieurs et à notre personnel administratif.

L'engagement d'Averde en faveur de la santé et de la sécurité au travail est une valeur fondamentale digne d'être fièrement communiquée non seulement à notre famille professionnelle qui est Averde, mais également à toutes communautés, ville ou pays pour lesquels nous œuvrons».

A son tour Me Brice Séverin Pongui a révélé la nature de l'assistance de son O.n.g à l'Association Athest. «Nous appuyons Athest techniquement sur le plan juridique. Comme vous le savez, rien dans le monde n'échappe au droit. Le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement au travail est également couvert par de nombreux textes au niveau international mais aussi au niveau national». L'O.n.g Institut cerveau vert 2063 a un projet de clinique juridique verte, parce qu'à travers cet instrument, les animateurs pensent trouver des solutions qui peuvent intéresser le public. La promotion de ce droit est gratuite, a-t-il ajouté.

Philippe BANZ

Leader en Afrique, UBA étend son empreinte à 25 pays africains

Le Président du Groupe, Tony Elumelu, reconfirme le réseau africain comme une priorité stratégique et promet davantage de capitaux pour l'expansion africaine

United Bank for Africa (UBA) a, récemment, tenu son premier Forum des Dirigeants du Groupe, ce qui reflète l'importance stratégique et le potentiel de croissance des opérations panafricaines du Groupe.

Le Président du Groupe UBA, Tony O. Elumelu, a convoqué ce Forum pour revoir la croissance impressionnante du réseau africain du Groupe au cours des 11 dernières années et fournir une plateforme pour réaffirmer ses objectifs stratégiques et encourager leur réalisation.

Le Forum a réuni 90 participants, notamment tous les membres du Conseil d'administration de UBA, tous les Présidents et Directeurs Généraux des Filiales de UBA en Afrique et au Royaume-Uni. Il a été programmé pour coïncider avec l'Assemblée Générale Annuelle et la réunion du Conseil d'administration du Groupe UBA.

«*Nous sommes une banque unique, United Bank for Africa*», a déclaré M. Elumelu, lors de l'ouverture du Forum. «*Rassembler les compétences Dirigeants à travers le continent et celles des leaders distingués qui président nos Filiales est une puissante démonstration de notre engagement qui vise à construire une Banque de choix pour l'Afrique.*»

«*En tant qu'investisseurs à long terme et pionniers dans le secteur panafricain de*



Le Président du Groupe, Tony O. Elumelu (10e à partir de la gauche), le DG du Groupe, Phillips Oduzoa (11e à partir de la gauche), le DG du Groupe Désigné, Kennedy Uzoka (11e à partir de la gauche), les Présidents de Conseil des 18 filiales africaines et certains membres de l'encadrement supérieur

banque commerciale et d'investissement, nous sommes profondément attachés aux marchés sur lesquels nous opérons et nous nous engageons à exploiter le potentiel que représente l'économie africaine dans son ensemble. Notre intention est d'être leader du secteur financier en Afrique, comme le prouve nos transactions récentes. Nous réalisons le potentiel de l'Afrique», a déclaré M. Elumelu.

Des filiales de UBA sont implantées dans 18 pays africains, et contribuent désormais 25% des revenus d'exploitation du Groupe. UBA est de plus en plus reconnue comme une marque panafricaine forte et est félicitée pour la démocratisation des services bancaires dans les filiales où elle opère, tout en participant dans les plus grandes transactions financières, notamment :

- Une facilité de 315 millions de dollars au Gouvernement du Ghana destiné aux projets de construction de routes à péage dont les taxes domiciliés dans les livres de UBA Ghana ;
- Une facilité de prépaiement de Pétrole Brut à hauteur de 250 millions de dollars à la société Orion Oil, sise en République Démocratique du Congo, ce qui représente la plus importante transaction structurée déclarée par une banque d'investissement africaine en 2015, impliquant de nouveaux capitaux sur le marché africain.
- Un accord de financement du pétrole et du gaz à hauteur de 234 millions d'Euros avec la Société Africaine de Raffinage (SAR) du Sénégal ;
- Une facilité de 180 millions de dollars à la société Delta Energy de Zambie, destinée à l'achat et à la fourniture de produits pétroliers à des entreprises de marketing en Zambie ;
- Un projet de construction de cité résidentielle à l'Université de Dakar à hauteur de 90 millions de dollars, exclusivement financé par UBA Sénégal – du capital africain - pour la construction d'infrastructure pour le secteur éducatif africain ;
- Un financement du pétrole de 1, 2 milliard avec les sociétés NNPC et Chevron accordé par UBA à Chevron et NNPC pour le développement de 36 nouveaux puits de pétrole qui serviront à d'accroître considérablement la capacité de production du pétrole du Nigeria.

«*Nous en avons beaucoup fait, mais à bien des égards, nous ne faisons que commencer à récolter les fruits de notre réseau et potentiel. Nous sommes une institution véritablement panafricaine et après une période de consolidation, nous savons que l'expansion continue de notre empreinte en Afrique constitue un objectif clé. Nous devons nous assurer que nous disposons d'une présence dans au moins 25 pays dans le court et le moyen terme, à commencer par les zones de l'UMOA et de la CEMAC*», a déclaré M. Fogan Sossah, Président de UBA Sénégal, lors du Forum. En accord avec l'objectif de création d'une institution digne de la fidélité des clients,

de la confiance des organismes de régulation et des gouvernements, le Forum de trois jours a porté sur les questions critiques et les moteurs de succès à travers le continent. Des séminaires ont été organisés sur la gouvernance d'entreprise, l'institutionnalisation de la culture d'entreprise, l'efficacité du Conseil d'administration, la conformité, la responsabilité, etc.

S'exprimant sur l'étendue et la consistance des séances individuelles du Forum, Mme Gisèle Mudiay, Présidente de UBA République Démocratique du Congo a déclaré: «*Notre aspiration pour les cinq prochaines années est de mettre en commun les connaissances de nos différents environnements opérationnels et tirer profit de ces connaissances pour aider nos clients à réaliser les objectifs de leurs entreprises*»

Notant les difficultés inhérentes aux divers environnements économiques à travers le continent africain, M. Ekoto Mukete, Président de UBA Cameroun, a déclaré: «*Bien que nous évoluions dans un environnement opérationnel difficile, nous nous évaluons par rapport aux normes mondiales, ce qui signifie que nous sommes en mesure de créer une valeur réelle à nos parties prenantes. Ce Forum a veillé à ce que nous soyons une armée unique, travaillant dans chaque coin de l'Afrique pour atteindre un but commun*».

L'approbation de l'injection de capitaux supplémentaires dans les filiales d'Afrique de l'Est, en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie, a été annoncée lors du Forum, le Groupe a réaffirmé son engagement en faveur de l'expansion des opérations des filiales à travers le continent.

Dans ses commentaires sur l'importance de la consolidation de l'expertise financière panafricaine et l'exportation de la réussite du modèle nigérian, le DG du Groupe Désigné et ancien Directeur de UBA Africa, Kennedy Uzoka, a déclaré: «*J'ai fait l'expérience du potentiel de nos filiales panafricaines. Je sais que nous le pouvons et je m'engage à garantir notre leadership à travers l'Afrique. Le Forum des Dirigeants du Groupe réaffirme l'ambition de UBA d'être le leader panafricain du secteur bancaire dans les principaux indices – la valeur de marque, le capital humain, le service clientèle et la rentabilité*».

D'autres points à l'ordre du jour du Forum comprennent les politiques sur la connaissance du client (KYC), le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et les normes de conformité à travers le Groupe. Le Directeur de la Conformité du Groupe, Uche Ike, a déclaré : «*La conformité constitue un impératif non négociable. Nous opérons en tant qu'une banque internationale présente dans les centres internationaux. Nous avons vu comment des banques internationales et*



De g. à dr: le DG du Groupe, Phillips Oduzoa, le Président du Groupe, Tony O. Elumelu, et le Secrétaire Général du Groupe, Bili Odum, lors de l'AGA du Groupe UBA en avril 2016.

africaines ont rapidement perdu des réputations laborieusement forgées à cause du laxisme dans le respect des politiques et cela ne sera pas toléré pas au sein du Groupe UBA».

Le Forum a coïncidé avec la 54^e assemblée générale annuelle de UBA (où les participants ont également pu célébrer une solide performance financière de la Banque) pendant que les activités qui ont duré une semaine ont abouti à la célébration du personnel lors de la cérémonie annuelle de UBA CEO Awards.

UBA a publié des résultats financiers impressionnants en 2015 dans un environnement macroéconomique largement reconnu comme difficile. Les revenus bruts étaient de NGN 315 milliards tandis que le résultat d'exploitation s'élevait à près de NGN 70 milliards. Les opérations de UBA Africa contribuent actuellement environ 25% de ces résultats mais elles devraient croître de façon significative et contribuer autour de 50% au résultat global du Groupe.

A propos de UBA

United Bank for Africa (UBA) est l'une des principales institutions financières en Afrique, présente dans 19 pays africains et dans 3 centres financiers internationaux: Londres, Paris et New York.

Partie d'une opération limitée à un seul pays, le Nigeria, la plus grande économie de l'Afrique, UBA a évolué pour devenir un fournisseur panafricain de services bancaires et autres services financiers connexes à plus de 11 millions de clients à l'échelle mondiale via différents canaux.

5^e session du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

Roland Bouiti-Viaudo a lancé le centenaire de Ndjindji, autrement dit Pointe-Noire

Mardi 10 mai 2016, se sont ouverts, dans la salle de mariage de l'hôtel de ville de la commune de Pointe-Noire, les travaux de la cinquième session ordinaire dite administrative du conseil départemental et municipal. C'était sous la houlette de Roland Bouiti-Viaudo, député-maire de la ville, président du conseil départemental et municipal. Ce dernier a saisi cette opportunité pour lancer les préparatifs de la célébration, dans six ans, de Ndjindji, l'autre patronyme de la ville de Pointe-Noire, qui vient de célébrer, le 11 mai dernier, le 94^e anniversaire de sa fondation.

Pendant dix jours, les élus locaux vont examiner et adopter onze affaires, parmi lesquelles les comptes administratifs et de gestion dont la présentation relève d'une obligation légale; la délibération portant identification et numérotation des véhicules de transport en commun dans le département de Pointe-Noire; le projet de délibération portant interdiction aux enfants mineurs d'accéder dans des salles de jeux lucratifs. Hormis cela, les conseillers vont, au cours de cette session qui coïncide avec la célébration du 94^e anniversaire de la

fondation de Pointe-Noire, suivre la communication du directeur départemental de la S n.e (Société nationale d'électricité) sur les causes des délestages en électricité dans la ville de Pointe-Noire. Il leur sera également présenté la société Averda, chargée de la collecte des déchets et de la gestion du centre d'enfouissement et bien d'autres affaires. Dans son allocution d'ouverture, le député-maire, Roland Bouiti-Viaudo, a indiqué: «La présente session s'ouvre un jour avant la date emblématique du 11 mai qui vit la ville de Pointe-Noire, en



Roland Bouiti Viaudo à l'ouverture de la session.

1922, être portée sur les fonts baptismaux. Demain, nous célébrerons le 94^e anniversaire de la fondation de Ndjindji, l'autre patronyme de notre ville. Dans le prolongement de la commémoration de cette fondation, interviendra, dans six ans, le centenaire de Pointe-Noire. Six ans, soit 2022, c'est demain; demain se prépare et se construit irrémédiablement, aujourd'hui.

C'est donc, maintenant, que les conditions de la célébration de cet événement capital par essence pour chaque ville doivent être, méthodiquement et soigneusement, mises en œuvre au sein des commissions spécialisées de notre assemblée locale. Ensemble, engageons, dès à présent, la réflexion sur l'avènement du centenaire de notre ville». Poursuivant son propos,

Roland Bouiti-Viaudo a rappelé que lors de la session précédente, celle de février 2016, le bureau exécutif s'était inquiété de la fréquence très élevée des pluies sur le territoire de la commune. Celles-ci ont occasionné des destructions d'habitations des citoyens de Pointe-Noire et la dégradation profonde des réseaux d'assainissement et d'une partie de la voirie urbaine.

Cette situation déplorable a amené le bureau exécutif à solliciter l'appui bienveillant du gouvernement, en vue de sa correction. «Attentif à notre sollicitation, Son Excellence Monsieur le président de la République a instruit le gouvernement, pour faciliter la signature, avec la société Averda, déjà opérationnelle à Brazzaville, de deux contrats. Le premier sur la collecte des déchets et l'exploitation des services de propreté; le second sur la gestion d'un centre d'enfouissement technique et de traitement des déchets. La société Averda, qui a une grande expertise sur la gestion des déchets, notamment en Afrique du Nord, va démarrer ses activités dans les tout prochains jours, sur la base du contrat qu'elle a passé avec notre gouvernement, en date du 21 avril 2016», a annoncé Roland Bouiti-Viaudo. La clôture de la session administrative du conseil municipal et départemental de Pointe-Noire est prévue le jeudi 19 mai prochain.

Equateur Denis NGUIMBI

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET

Notaire

Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville; B.P: 755 - Tél.: 06-826-42-83
e.mail: gildas_jo@hotmail.fr
République du Congo

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN

SOCIETE D'INTERMEDIATION DES ENTREPRISES DU CONGO

En sigle «S.I.E.C»

Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social: 1.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 152, Avenue Charles De Gaulle, Plateau-ville
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 15 Avril 2016, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: SOCIETE D'INTERMEDIATION DES ENTREPRISES DU CONGO, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée;

CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à un million (1.000.000) de Francs CFA;

OBJET: La Société a pour objet: Proposer des prestations et services pour les entreprises implantées au Congo, accompagner la prise de décision des entreprises, assurer la visibilité des entreprises étrangères, grâce à des événements de communication personnalisés, effectuer, faire effectuer toutes actions de coopération internationale dans les domaines de sa compétence ou participer à de telles actions, assurer la veille de l'image et de l'attractivité économique de l'entreprise au Congo, Mener des actions de lobbying et de facilitation avec les décideurs locaux;

DENOMINATION: la société prend la déno-

mination SOCIETE D'INTERMEDIATION DES ENTREPRISES DU CONGO;

SIEGE SOCIAL: Brazzaville, 152, avenue Charles De Gaulle - Plateau-ville, République du Congo;

DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

GERANCE: Sont nommés co-gérants de la société, les personnes suivantes, qui l'acceptent: Monsieur PASSI Patrice Bienvenu et Mademoiselle TSATY-BOUNGOU Tina Estelle;

DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 Mai 2016;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 DA 345.

Pour Avis,
Maître Gilbert OPANDET, Notaire

C2A Conseils Associés en Afrique Congo

Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal

Partenaire STC PARTNERS

Avenue Marien Nguouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage Appt. 102
B.P: 4905, Pointe-Noire/Tél.: 06 953 97 97

PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX CONGO SARL

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5 310 150 000 F. CFA
Avenue Zéphirin Lassy, Zone portuaire; B.P: 1120
Immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/08 B 413
Pointe-Noire, République du Congo

APPROBATION DES COMPTES, RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, POURSUITE DES ACTIVITES, MISE EN HARMONIE DES STATUTS.

Aux tenues de l'Assemblée Générale Mixte de la société en date du 28 décembre 2015, les Associés de la société PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX CONGO SARL ont adopté les résolutions suivantes:

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire:

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
- Approbation des conventions règlementées;
- Affectation du résultat;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire:

- Validation de l'augmentation du

capital réalisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/12/2014;

- Poursuite de l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social;
- Mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE entrée en vigueur le 5 mai 2014.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 16 DA 440 et 16 DA 441 du 13 Avril 2016.

Modification du RCCM de Pointe-Noire en date du 13 Avril 2016.

Pour avis.

Projet incubateur d'entreprises, un dispositif de soutien à l'entrepreneuriat

1. Le constat

La création d'entreprises permet de se réaliser, de gagner en maturité, en autonomie et de mener à son terme son propre projet de vie.

Mais dans la plupart des pays développés comme en voie de développement, on constate généralement que plus de 50% des jeunes entreprises disparaissent au bout de trois ans.

C'est pour augmenter la crédibilité et les chances de succès de ces jeunes entrepreneurs que fleurissent depuis le milieu des années 2000 des outils d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

2. A quoi sert un incubateur ?

Pouponnières, pépinières d'entreprises, boutiques de gestion, coopératives d'activité...

Derrière toutes ces appellations, une seule vocation : accompagner l'entrepreneur dans son démarrage en lui prodiguant conseils et soutiens méthodologiques et matériels, afin de limiter le risque d'échec, et donc maximiser le succès potentiel.

L'incubateur de projets de création d'entreprise s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.

L'activité traditionnelle d'un incubateur de projets de création d'entreprises est d'accueillir, analyser et aider au montage les projets imaginés par des entrepreneurs débutants.

Ces projets sont des idées pour un produit ou un service que l'entrepreneur voudrait lancer sur le marché, ou qui viennent tout juste d'être lancés et nécessitent d'être confortés.

L'incubateur évalue le projet (étude de faisabilité), analyse son potentiel et accompagne l'entrepreneur dans les démarches nécessaires pour concrétiser le projet sur de bonnes bases.

Ceci assure l'amorçage effectif du projet et inclut toutes les étapes nécessaires à sa réussite –

étude de marché, conception de l'offre, structuration juridique et réglementaire, recherche de financement, dimensionnement des moyens de production, valorisation de la recherche, de la propriété intellectuelle, du savoir-faire, travail sur les hypothèses de rentabilité (business plan) et les outils de gestion, etc. En parallèle, l'incubateur peut proposer des solutions d'hébergement (bureaux, ateliers), et œuvrer à la mise en réseau des entrepreneurs avec l'environnement socio-économique.

3. La situation de l'entrepreneuriat en Afrique

L'Afrique, comme tous les autres continents, s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.

La clé d'entrée est la lutte contre le chômage des jeunes, mal endémique sur le continent où plus de la moitié des 15-24 ans est sans activité. Comment y faire face ? Favoriser une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi, conforter une meilleure structuration du secteur informel, favoriser l'entrepreneuriat des jeunes qui ont envie de créer, d'abord leur propre emploi, pour pouvoir à terme recruter d'autres salariés...

Les projets d'incubateurs peuvent être une réponse efficace à la création et à la pérennisation d'entreprises, de richesses, de nouveaux services et d'emplois.

Certains jeunes ont su saisir cette opportunité de l'entrepreneuriat, en particulier dans le domaine de l'innovation, des technologies et de l'internet, avec des «success stories» qui démontrent la vitalité du continent : au Nigéria, Jason Njoku, considéré par le magazine américain Forbes comme un des dix jeunes les plus prometteurs du continent africain, a fondé Iroko, une entreprise de distribution de films sur Internet, surnommé le «Netflix africain»; au Kenya, Douglas Dullo a lancé la startup «Degree Solar» qui bouleverse la vie des zones rurales kenyanes en vendant des batteries solaires pour les téléphones portables offrant 6 à 8 heures d'autonomie...

Ces réussites individuelles ne peuvent qu'être confortées par des initiatives de type création d'outils tels les incubateurs, avec un historique fort dans les pays anglophones (Nigeria, Afrique du Sud, Kenya, Ghana, etc.)

L'espace francophone est également investi dans l'entrepreneuriat, notamment en faveur des jeunes et des femmes. Ainsi, l'Organisation Internationale de la Francophonie parie là-dessus, à l'image du programme spécifique qu'elle développe depuis 2014, favorisant la promotion de l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes. Il vise à aider les pays ciblés à identifier les opportunités de création d'emplois et de sources de revenus dans les filières locales à fort potentiel ainsi que dans les secteurs stratégiques pour la Francophonie (économie numérique, économie verte ou économie sociale et solidaire). De même, diverses initiatives ont été réalisées ces 5 ou 6 dernières années, à l'image du Sénégal (incubateur CTIC, orientée sur la technologie Internet), voire du Togo (incubateur Innovup, centre entrepreneurial dédié aux femmes entrepreneuses). A son tour le Congo Brazzaville se mobilise en 2016 avec l'initiative entrepreneuriale de la fondation SOUNGA, dédiée aux femmes...

4. La spécificité féminine en matière d'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est la voie royale pour gagner son autonomie ; surtout lorsqu'il s'agit d'un continent comme l'Afrique où la situation des femmes est complexe et où le poids des traditions peut étouffer leur créativité et leur émancipation.

C'est pour ces femmes-là qu'il faut créer un incubateur de projets, pour les accompagner à franchir le pas, renforcer leur crédibilité et leurs réseaux, en leur prodiguant méthodologies et conseils, mais aussi en leur octroyant un soutien financier.

C'est à ces femmes que SOUNGA s'adresse aujourd'hui, celles qui ont l'énergie et l'envie pour créer, insuffler, développer des activités. Celles qui s'inscrivent dans la lignée des femmes de demain...

Un projet incubateur SOUNGA verra bientôt le jour en 2016.



Daniele Sassou Nguesso.

DANIELE SASSOU NGUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES (ONG, ASSOCIATIONS, ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES ET CABINETS DE FORMATION) EN QUALITE DES MAITRES D'OUVRAGES
DELEGUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.3 DU PROJET DE
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE A POINTE-NOIRE.**

N°SC 002/2016/IDA 5357 - CG

Date de l'avis: 17 mai 2016.

Date limite pour postuler: 31 mai 2016.

1 - Contexte:

Le Gouvernement de la République du Congo a signé un accord de financement avec l'Association Internationale de Développement (AID), en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), le 11 octobre 2013. Le crédit est entré en vigueur le 30 septembre 2014.

L'objectif de développement du Projet est de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus. Il devrait bénéficier directement à 15.000 jeunes avec une répartition égale entre les hommes et les femmes.

Le projet est structuré en deux composantes:

Composante 1: La formation professionnelle, l'insertion professionnelle, l'appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro-entrepreneurs, subdivisée en 3 sous-composantes.

- Sous-composante 1.1.: Formation professionnelle, insertion professionnelle et l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables;

- Sous-composante 1.2.: Formation professionnelle pour les micro-entrepreneurs;

- Sous-Composante 1.3.: Formation basée sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage pour les jeunes adolescents déscolarisés.

Composante 2: Renforcer les capacités techniques, de planification, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation du Ministère de l'Enseignement Technique Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE)

Les principaux bénéficiaires de la sous-composante 1.3 sont 6.000 jeunes adolescents déscolarisés, de 16-24 ans, n'ayant pas terminé les études secondaires. On leur offrira un apprentissage auprès des maîtres artisans ou autres structures, pour qu'ils acquièrent des compétences professionnelles pertinentes et pratiques. Ils bénéficieront également d'une alphabétisation fonctionnelle, d'un apprentissage en calcul ainsi que d'une formation aux compétences de vie courante. Les maîtres artisans (MA) auront la charge de conduire toutes les activités de formation et d'apprentissage, en commençant par l'accueil des bénéficiaires.

Dans la perspective d'augmenter le nombre d'apprentis au cours des trois dernières années du projet, et d'atteindre l'objectif de 6000 jeunes formés en apprentissage auprès des maîtres artisans, le présent avis à manifestation d'intérêt vise à décrire la mission attendue des maîtres d'ouvrages

délégués ainsi que les conditions de leur recrutement.

2 - Mission des maîtres d'ouvrages délégués:

2.1. L'objectif principal de la consultation est d'identifier des prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) dont la mission est de coordonner la mise en oeuvre de la sous composante apprentissage du PDCE et de veiller au bon déroulement des activités, depuis la sélection des jeunes et des entreprises partenaires, le placement des jeunes en entreprises, et le suivi durant la formation-apprentissage et leur accompagnement dans la phase d'insertion socio professionnelle.

Les activités à réaliser par les maîtres d'ouvrages délégués sont:

- Identifier des entreprises du secteur de l'artisanat et/ou des petites entreprises susceptibles d'accueillir des jeunes en formation par apprentissage. Le nombre maximum de jeunes par atelier est fixé à cinq (5). Les prestataires sont appelés à identifier une gamme diversifiée de métiers;
- Appuyer le PDCE dans la sensibilisation, la collecte des candidatures, la sélection des jeunes dans le respect des critères d'éligibilité et leur affectation auprès des maîtres artisans (MA), en veillant à la parité homme-femme;
- Assurer la distribution des kits d'apprentissage aux maîtres artisans, et aux groupements professionnels, etc. qui participent au programme;
- Procéder à l'inventaire des kits à la fin de l'apprentissage;
- Procéder au paiement des maîtres artisans, et les petites entreprises ou groupements professionnels qui participent au programme d'apprentissage des jeunes (frais d'apprentissage et les frais engendrés par l'alphabétisation fonctionnelle et les compétences de vie courante) selon les modalités qui seront définies dans le contrat;
- Vérifier l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
- Veiller à ce que le maître-artisan s'assure de l'identité du candidat présenté;
- S'assurer de l'assiduité des apprentis au moyen de fiches de présence journalière tenues par les maîtres artisans, Ces fiches serviront notamment à l'établissement des montants des indemnités;
- S'assurer que l'espace d'accueil des apprentis offre des conditions minimales pouvant garantir un bon déroulement de l'apprentissage (équipement, locaux et hygiène et sécurité);
- Procéder au paiement hebdomadaire des frais de transport des apprentis sur la base de la feuille de présence visée par le maître d'apprentissage;
- Elaborer des rapports mensuels portant sur le suivi administratif et technico pédagogique des jeunes placés auprès des maîtres artisans durant la période d'apprentissage;
- Assurer à la fin de la formation-apprentissage en collaboration avec le PDCE

et la direction de la formation qualifiante l'évaluation des compétences des jeunes en apprentissage ainsi que l'encadrement pédagogique du maître artisan et formuler, éventuellement des recommandations pour le couple formateur-apprenti formé;

- Produire un état mensuel des paiements effectués sur la base des points 7 et 8;
- Orienter les jeunes en fin d'apprentissage qui le désirent vers des formations à l'entrepreneuriat organisées au sein de la sous composante 1.2.

2.2 Le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) invite les prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus.

Les prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) intéressés doivent remplir les conditions suivantes:

- Avoir une personnalité juridique;
- Justifier d'un personnel clé pour remplir la mission;
- Disposer d'un compte bancaire pour la gestion des fonds du projet;
- Justifier d'une bonne tenue de sa comptabilité.

2.3 Les prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 16 heures 00, heure locale, auprès du responsable de la sous composante 1.2.

2.4. Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) en qualité des maîtres d'ouvrages délégués pour la mise en oeuvre de la sous composante 1.3 du PDCE à Pointe-Noire - n° SC 002/2016/IDA 5357 - CG» doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 31 mai 2016.

2.5 Les prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) qui seront sélectionnés recevront, une lettre accompagnée d'une demande de proposition les invitant à soumettre une proposition technique et financière. A l'issue de l'évaluation des propositions, au moins quatre prestataires privés seront retenus à Pointe-Noire, selon la méthode basée sur la Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011, et invités à négocier avec le PDCE, les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage délégué pour la réalisation de la mission concernant l'apprentissage par les maîtres artisans à Brazzaville.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située: 177, rue SOWETO - quartier ex-Télévision
Tél: (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57 - Email: congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo.

Le Coordonnateur,

Téléphore KIMPOLO

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(POCE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE RECRUTEMENT DES
PRESTATAIRES PRIVES (ONG, ASSOCIATIONS, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET
CABINETS DE FORMATION) EN QUALITE DES MAITRES D'OUVRAGES DELEGUES POUR LA
MISE EN OEUVRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.3 DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES
COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE A BRAZZAVILLE.**

N°SC 001/2016/ IDA 5357 - CG

Date de l'avis: 17 mai 2016.

Date limite pour postuler: 31 mai 2016.

1- Contexte:

Le Gouvernement de la République du Congo a signé un accord de financement avec l'Association Internationale de Développement (AID), en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), le 11 octobre 2013. Le crédit est entré en vigueur, le 30 septembre 2014.

L'objectif de développement du Projet est de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus. Il devrait bénéficier, directement, à 15.000 jeunes, avec une répartition égale entre les hommes et les femmes.

Le projet est structuré en deux composantes:

Composante 1: La formation professionnelle, l'insertion professionnelle, l'appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro-entrepreneurs, subdivisée en 3 sous composantes.

- Sous-composante 1.1.: Formation professionnelle, insertion professionnelle et l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables;

- Sous-composante 1.2.: Formation professionnelle pour les micro-entrepreneurs;

- Sous-Composante 1.3. Formation basée sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage pour les jeunes adolescents déscolarisés.

Composante 2. Renforcer les capacités techniques, de planification, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation du Ministère de l'Enseignement Technique Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE).

Les principaux bénéficiaires de la sous-composante 1.3 sont 6.000 jeunes adolescents déscolarisés, de 16-24 ans, n'ayant pas terminé les études secondaires. On leur offrira un apprentissage auprès des maîtres artisans ou autres structures pour qu'ils acquièrent des compétences professionnelles pertinentes et pratiques. Ils bénéficieront également d'une alphabétisation fonctionnelle, d'un apprentissage en calcul ainsi que d'une formation aux compétences de vie courante. Les maîtres artisans (MA) auront la charge de conduire toutes les activités de formation et d'apprentissage, en commençant par l'accueil des bénéficiaires.

Dans la perspective d'augmenter le nombre d'apprentis au cours des trois dernières années du projet, et d'atteindre l'objectif de 6000 jeunes formés en apprentissage auprès des maîtres artisans, le présent avis à manifestation d'intérêt vise à décrire la mission attendue des maîtres

d'ouvrages délégués ainsi que les conditions de leur recrutement.

2 - Mission des maîtres d'ouvrages délégués:

2.1. L'objectif principal de la consultation est d'identifier des prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) dont la mission est de coordonner la mise en oeuvre de la sous composante apprentissage du PDCE et de veiller au bon déroulement des activités depuis la sélection des jeunes et des entreprises partenaires, le placement des jeunes en entreprises, et le suivi durant la formation-apprentissage et leur accompagnement dans la phase d'insertion socio professionnelle.

Les activités à réaliser par les maîtres d'ouvrages délégués sont:

- Identifier des entreprises du secteur de l'artisanat et/ou des petites entreprises susceptibles d'accueillir des jeunes en formation par apprentissage. Le nombre maximum de jeunes par atelier est fixé à cinq (5). Les prestataires sont appelés à identifier une gamme diversifiée de métiers;
- Appuyer le PDCE dans la sensibilisation, la collecte des candidatures, la sélection des jeunes dans le respect des critères d'éligibilité et leur affectation auprès des maîtres artisans (MA), en veillant à la parité homme - femme;
- Assurer la distribution des kits d'apprentissage aux maîtres artisans, et aux groupements professionnels, etc. qui participent au programme;
- Procéder à l'inventaire des kits à la fin de l'apprentissage;
- Procéder au paiement des maîtres artisans, et les petites entreprises ou groupements professionnels qui participent au programme d'apprentissage des jeunes (frais d'apprentissage et les frais engendrés par l'alphabétisation fonctionnelle et les compétences de vie courante), selon les modalités qui seront définies dans le contrat;
- Vérifier l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet, en cas de non éligibilité;
- Veiller à ce que le maître-artisan s'assure de l'identité du candidat présenté;
- S'assurer de l'assiduité des apprentis au moyen de fiches de présence journalière, tenues par les maîtres artisans, Ces fiches serviront notamment à l'établissement des montants des indemnités;
- S'assurer que l'espace d'accueil des apprentis offre des conditions minimales pouvant garantir un bon déroulement de l'apprentissage (équipement, locaux et hygiène et sécurité);
- Procéder au paiement hebdomadaire des frais de transport des apprentis sur la base de la feuille de présence visée par le maître d'apprentissage;
- Elaborer des rapports mensuels portant sur le suivi administratif et technico pédagogique des jeunes placés auprès des maîtres artisans durant la période d'apprentissage;

• Assurer à la fin de la formation-apprentissage en collaboration avec le PDCE et la direction de la formation qualifiante l'évaluation des compétences des jeunes en apprentissage ainsi que l'encadrement pédagogique du maître artisan et formuler, éventuellement, des recommandations pour le couple formateur-apprenti formé;

- Produire un état mensuel des paiements effectués sur la base des points 7 et 8;
- Orienter les jeunes en fin d'apprentissage qui le désirent vers des formations à l'entrepreneuriat organisées au sein de la sous composante 1.2.

2.2. Le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) invite les prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus.

Les prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) intéressés doivent remplir les conditions suivantes:

- Avoir une personnalité juridique;
- Justifier d'un personnel clé pour remplir la mission;
- Disposer d'un compte bancaire pour la gestion des fonds du projet;
- Justifier d'une bonne tenue de sa comptabilité.

2.3 Les prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 16 heures 00, heure locale, auprès du responsable de la sous composante 1.2.

2.4 Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) en qualité des maîtres d'ouvrages délégués pour la mise en oeuvre de la sous composante 1.3 du PDCE à Brazzaville - n° SC 001/2016/IDA 5357 - CG» doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 31 mai 2016.

2.5 Les prestataires privés (ONG, Associations, Organisations professionnelles, Cabinets de formation) qui seront sélectionnés recevront une lettre accompagnée d'une demande de proposition les invitant à soumettre une proposition technique et financière. A l'issue de l'évaluation des propositions, au moins quatre prestataires privés seront retenus à Brazzaville, selon la méthode basée sur la Qualification des Consultants (QC), conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011, et invités à négocier avec le PDCE, les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage délégué pour la réalisation de la mission concernant l'apprentissage par les maîtres artisans à Brazzaville.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située: 177, rue SOWETO - quartier ex-Télévision
Tél: (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57 - Email: congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

Le Coordonnateur,

Téléphore KIMPOLO

Publication de bans

Archidiocèse de Brazzaville

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, que le samedi 21 mai 2016, à 9h 00, Mgr Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, ordonnera prêtre à la paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé, le père Ulrich Makoumbou de la Congrégation des pères Salésiens de Don Bosco.

De même, l'archevêque informe que le père Rech Schneder Wahendi, membre de la Congrégation des missionnaires du Sacré-Cœur et originaire de notre diocèse (de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongou), sera ordonné prêtre, le dimanche 8 mai 2016, à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

A cet effet, Mgr Anatole Milandou exhorte à soutenir les futurs ordinands par les prières.

Diocèse de Ouesso

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie de faire part aux communautés paroissiales de son diocèse, aux paroisses d'origine du candidat, et aux personnes qui le connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale du diacre: Hugues Davy Bekel. Cette ordination est prévue le samedi 25 juin 2016, à la paroisse Cœur Immaculée de Marie de Souanké, en la veille du 13^{ème} dimanche du temps ordinaire. L'évêque de Ouesso rappelle que les fidèles sont tenus par l'obligation de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou à son curé, les empêchements à ces ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Code de droit canonique, can. 1043). Comptant sur le souci d'accompagner le frère, dans le respect et la vérité, et sur l'amour de l'Eglise, Mgr Yves Marie Monot recommande à la prière l'ordinand et le diocèse.

IN MEMORIAM

17 mai 2012-17 mai 2016!

Il y a quatre ans disparaissait Dominique MATANGA. En cette date commémorative, son père Athanase Mpika, ses frères François Nzaba, Pierre Ndongui, Pierre Alfred Mabika, ses enfants Wilfried et Erica Matanga, ses petits-fils ainsi que toute la famille, prient ceux qui ont connu l'écrivain, l'homme de lettres et l'ami de tous qu'il était, de bien vouloir s'unir à eux dans la prière. Des messes à son intention sont célébrées à Brazzaville pour le repos de son âme et de celle qui fut son épouse, Viviane Mambouka, depuis le dimanche 15 mai 2016, à Saint François, à Javouhey et à la cathédrale Sacré-Cœur.



OFIS
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ



* Reconditionné

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE POINTE-NOIRE

MILAN

À PARTIR DE

648 900 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Via Paris. Tarif TTC aller/retour, hors frais de service, soumis à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 291 27 19, sur www.airfrance.cg ou auprès de votre agence de voyages habituelle.

Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda Deux évêques ont conféré le lectorat et l'acolytat à 68 séminaristes

Dimanche 1^{er} mai 2016, sixième dimanche de pâques ayant coïncidé avec la fête du travail, Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, a célébré une messe au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, à Brazzaville, au cours de laquelle il a conféré le ministère du lectorat à 34 séminaristes de la deuxième année de théologie, et celui de l'acolytat à 33 de la troisième année et 1 de la quatrième année. La messe a été concélébrée par Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, les prêtres formateurs au Grand séminaire, les prêtres trinitaires ainsi que les autres prêtres dont l'abbé Célestin Ndagijimana, vicaire général d'Impfondo.

En effet, cette cérémonie a constitué pour la communauté du Grand séminaire, un motif d'action de grâce. Elle a été aussi un signe fort de la présence et de l'action de l'Esprit Saint dans l'Eglise; «L'Esprit par lequel les ministres de la Bonne Nouvelle ont été envoyés en mission» (Cf. Ac 15, 1-2.22.29) et qui guide «ceux qui gardent la parole de Dieu vers la vérité toute entière» (Jn 14, 23-29).

Dans son homélie, Mgr Urbain Ngassongo a longuement et richement instruit le peuple de Dieu réuni autour des séminaristes. S'adressant aux futurs ministres institués, il les a exhortés, avec insistance, sur l'humilité et la simplicité dans le service de l'Eglise. Avant de conclure sa prédication, l'évêque de Gamboma a aussi rappelé, avec des termes simples, la fonction de chacun des ministères institués: «La fonction propre du lecteur est de lire la Parole de Dieu dans l'assemblée liturgique. A défaut du psalmiste, il peut lire le psaume responsorial après la première lecture. En l'absence du diacre, le lecteur peut aussi lire les intentions de la prière universelle». Quant à la fonction de l'acolyte, elle consiste à «aider le diacre et le prêtre dans le service à l'autel. Il lui revient aussi la fonction de distribuer la communion en tant que ministre extraordinaire; et il peut, également, exposer publiquement le Saint-Sacrement à l'adoration

des fidèles».

Après l'homélie, l'abbé Ildevert Maturin Mouanga, recteur du Grand séminaire



Deux acolytes recevant le ministère des mains des deux évêques.

de théologie Cardinal Emile Biayenda, a procédé à tour de rôle à l'appel des candidats: d'abord les candidats au lectorat et, ensuite, ceux de l'acolytat. Après l'appel et la présentation des candidats, s'en est suivie l'institution des ministères par les



NN.SS. Urbain Ngassongo (à dr) et Yves Marie Monot.



Une vue des lecteurs nouvellement institués.

deux évêques. A la fin de l'institution des ministères, la messe s'est déroulée comme à l'ordinaire. Avant la bénédiction par les deux évêques, Mgr Yves Marie Monot a invité les nouveaux ministres à prendre au sérieux leur ministère. Car, a-t-il dit, ces ministères tirent leur origine dans le Christ lui-même. «Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et institués pour que vous portiez du fruit qui demeure».

Événement inoubliable dans le cursus du séminariste vers le sacerdoce, les deux évêques ont consenti après la messe, de pérenniser cette cérémonie en posant pour la postérité avec les séminaristes nouvellement institués ministres.

Guy Hermann EKESSELY
Séminariste finissant, en IV^{ème} année
de Théologie.

Grands séminaires de Kinsoundi (Brazzaville)

Les séminaristes ont fini par mettre la main sur un boulangier-voleur qui opérait dans leur concession

Au cours de l'année académique 2015-2016, les grands séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha du Congo ont battu le record en nombre de cas de vol subis. Plusieurs objets de valeurs disparaissent les uns après les autres, en l'espace de 4 à 5 jours. Parmi ces objets de valeur volés, on peut citer: deux suppresseurs qui permettaient aux séminaristes d'avoir de l'eau en permanence dans les locaux; une bouteille de gaz de 50 kg; plus de 200 chaises en plastique; le petit élevage des poules et canards dévasté; le bistrot qui permettait aux séminaristes de se rafraîchir; les outils de travail manuel; les couverts; le stabilisateur; même les vivres frais; sans compter les habits des séminaristes aux séchoirs... Aussi, la voiture personnelle d'un prêtre formateur a échappé de justesse à leurs mains.

Cette situation malheureuse a semé un climat de méfiance et de soupçon à l'intérieur même du séminaire. Pour y faire face, quelques séminaristes se sont constitués en groupes de gardiens de nuit. Cela s'est fait dans une discrétion totale, sans l'avis des formateurs. Ainsi, pendant plus d'une semaine, les séminaristes ont veillé pour surprendre le voleur. Mais leurs efforts sont demeurés sans succès les premiers jours.

Dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 avril 2016, il y a eu une grande pluie. Et, les séminaristes-veilleurs étaient aux aguets. Cependant, de l'autre côté de la boulangerie, les militaires qui assurent la garde à côté du séminaire, se rendirent dans le pavillon de la boulangerie pour s'abriter. Au tour de 23h, le patron de ladite boulangerie les chasse, en demandant aux ouvriers de rentrer chez eux. C'est alors qu'un boulangier saisit cette opportunité et revient pour faire «un autre travail» au séminaire, celui de voler. Mais dès que les séminaristes-veilleurs allaient mettre la main sur lui, il s'est échappé de justesse, en faisant le mur du côté de la grotte.

Finalement, dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 avril 2016, il y a eu encore une forte pluie. Mais les vaillants séminaristes-veilleurs et gouteurs étaient là, pour assurer encore la garde de leur maison. C'est aux environs de 1h 30 du matin qu'un boulangier-voleur, après avoir inspecté les quatre coins de la concession du séminaire, arrive dans une des salles de classe où les séminaristes-veilleurs avaient monté un piège, en abandonnant pêle-mêle quelques chaises en plastique. Dès que ceux-ci ont voulu l'attraper, dans un premier temps, il s'est échappé. Toute la maison finalement alertée, formateurs et séminaristes étaient tous dehors. Cette alerte générale a attiré l'attention des militaires qui assurent la garde à côté du séminaire. Ceux-ci, aux aguets, s'approchèrent, respectueusement, des formateurs, pour s'enquérir de la situation. Après avoir intimidé d'autres boulangers qui étaient de service, l'un d'entre eux a fini par avouer qu'il connaissait la maison de celui qui venait de s'échapper. C'est alors que ces derniers sont allés mettre la main sur le voleur à son domicile, où il venait tout juste d'arriver (à 1h 45 environ), et l'ont ramené au séminaire. C'est à ce moment que le grand-frère du voleur arrive à son tour, avec un couteau, pour menacer les séminaristes. Ceux-ci ont également mis la main sur lui. Avec le concours des formateurs et des militaires, ils ont tous été conduits au poste de la gendarmerie de la place. L'irréparable pouvait arriver, vu la rage avec laquelle les séminaristes étaient sortis, chacun avec un morceau de bois en main. En voulant protéger le voleur et son complice, certains formateurs et militaires ont encaissé les coups qui venaient de tous les sens. Nous espérons que l'enquête menée par la police du commissariat de Kinsoundi pourra aboutir à de bons résultats.

Guy Hermann EKESSELY
Séminariste en IV^{ème} année de Théologie.

Pèlerinage diocésain annuel de la Confrérie Sainte Rita (Archidiocèse de Brazzaville)

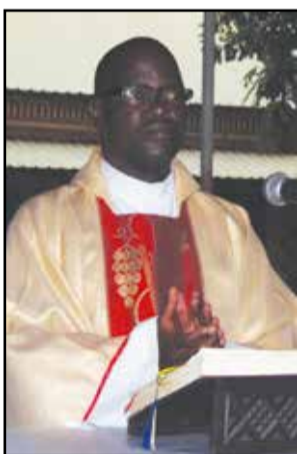
Les ritiens doivent être des oasis de miséricorde, des artisans de paix et d'amour

Au mois de mai de chaque année, en plein exercice des quinze jeudis, la Confrérie Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville effectue un pèlerinage annuel de pénitence et de pureté dans un site choisi par le bureau diocésain, pour une marche silencieuse de méditation. Le tout ponctué par la messe du 22 mai, marquant la fête patronale ou date anniversaire de l'envol au ciel de Sainte Rita, la jeune fille qui naquit à Cascia, un petit village de Roccaporena, en Italie, et qui devint religieuse. Le pèlerinage, qui a eu lieu, samedi 7 mai 2016, a rassemblé les dévots de Sainte Rita et les membres des confréries paroissiales, à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur.

Pour cette année du jubilé extraordinaire de la miséricorde décrétée par le Pape François, dont la clôture interviendra le dimanche du Christ-Roi de l'univers, les membres des confréries paroissiales Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville, conduits par leurs bureaux respectifs, étaient rassemblés dès 8h à l'école Sacré-Cœur située derrière la cathédrale, comme point de départ d'une marche en procession qui les a conduits devant la porte sainte de la miséricorde, jusqu'à l'intérieur de la cathédrale pour une méditation. Ils étaient des centaines de ritiens et ritiennes repartis en quatorze groupes.

Ensuite, la procession s'est ébranlée en direction de la résidence épiscopale où a vécu le cardinal Emile Biayenda, avant d'atteindre la place mariale pour la prière d'ouverture. A la place mariale, l'aumônier diocésain, l'abbé Rufin Toumou Malonga, a donné le sens

de ce pèlerinage rappelant celui effectué par Sainte-Rita en 1450, à Rome, et qui s'était terminé par une grande indulgence plénière. Pour l'abbé Stein Claid Bilou, «Le choix porté sur la cathédrale cette année, est le fait que cette église vieille de 124 ans est l'un des plus importants édifices de notre pays et le plus réputé sanctuaire de l'adoration eucharistique de toute notre Eglise locale. Le visage de Jésus miséricordieux y est exposé deux fois par semaine dans cette église et le peuple de Dieu vient puiser la miséricorde de Dieu à sa source, afin de devenir miséricordieux comme le Père», a-t-il souligné. L'aumônier diocésain a ensuite précisé que pendant les quinze jeudis, les membres des confréries paroissiales ont appris à mieux connaître Jésus à travers Rita, la sainte des cas impossibles. «Voilà pourquoi nous disons que ce pèlerinage doit être le point de départ d'un changement de



Abbé Rufin Toumou Malonga.



Abbé Stein Claid Bilou.



Les membres des Confréries paroissiales louant le Seigneur à la place mariale.

mentalité en profondeur de tous les membres, pour que notre confrérie devienne cet oasis de miséricorde, de paix et d'amour», a-t-il conclu. Après cette introduction faite par

les aumôniers diocésains, la commission liturgique dirigée par Hardy Philémon Nzingoula a déroulé son programme de la journée, à commencer par la lecture des textes



Radio Magnificat 93.5FM
Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:
Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

bibliques, suivie de la méditation, en passant par les prières spontanées, la récitation de la litanie de Sainte Rita, l'enseignement sur la miséricorde, jusqu'à la récitation du chapelet de la divine miséricorde. Le clou de la journée a été la célébration eucharistique présidée par l'abbé Rufin Toumou Malonga, concélébrée par les

abbés Stein Claid Bilou, aumônier diocésain adjoint et Guy Honoré Madienguela, aumônier de l'hôpital de base de Talangai. C'est après la pluie battante qui a arrosé la ville que les membres des Confréries se sont séparés à 17h.

Pascal BIOZI KIMINOU


WORLD BANK GROUP
Natural Resource Management Specialist
2 Years Term Appointment
Location: Brazzaville, Republic of Congo/Local Hire

The World Bank, Brazzaville Office in Republic of Congo is looking for a highly energized and professional, Natural Resource Management Specialist. The selected candidate will support GEN07 in the preparation and implementation of lending operations and ASAs in coordination with the government of the Republic of Congo, donors and other stakeholders particularly in the areas of forests, natural resource management, and biodiversity conservation.

Key Responsibilities

The Natural Resource Management Specialist's duties and accountabilities include, but are not limited to, the following:

- Support and/or lead operational and analytical work on REDD+, forests and the links to poverty reduction and development in the context of economic development and rational land use across sectors.
- Support the Congo Republic in finalizing its Emission Reductions Program Document for submission to FCPF Carbon Fund;
- Support the Republic of Congo in developing its REDD+ Investment Plan for submission to the FIP and CAFI.
- Facilitate and maintain effective communication with local partners, NGOs, civil society, the private sector,

as well as specialized international organizations;

- Contribute to GENDR and corporate tasks related to forests in Republic of Congo and beyond;
- Contribute to Republic of Congo country team discussions (SCDs, CPFs, etc.);
- During project preparation: identify which of the Bank's safeguards policies will be triggered; assist the borrower/project implementation agency in preparing these instruments and review them for quality; contribute well-written summaries of key safeguards instruments for inclusion in project documentation.
- Contribute at the corporate level to knowledge sharing, particularly in the area of forests and natural resources and share experience through participation to BBLs, thematic groups meetings, etc.

Selection criteria

Among other criteria, the successful candidate should be holding / having:

- Master's degree or equivalent academic qualification in a relevant discipline with a preference given to forestry, and as alternatives environmental science, environmental economics, biology, public policy, or equivalent;
- Minimum of 5 years of professional experience in the

environmental sector, including proven experience in forest landscape projects;

- Good knowledge of environmental legislation and institutions in Central African countries;
- Familiarity with the application of the World Bank's environmental safeguards policies;
- Familiarity with social safeguards issues and particularly an understanding of social issues related to forests.
- Demonstrated competency in people leadership.
- Proficient French / English skills (verbal and written)

Electronic Applications ONLY (Paper candidacy will not be considered)

For the full position description and complete selection criteria and required competencies, qualified candidates are requested to submit an on-line application at www.worldbank.org/careers. Click on > Current job openings > job # 161114. The World Bank is committed to achieving diversity of gender, nationality, culture and educational background. Individuals with disabilities are equally encouraged to apply. Closing date for receipt of applications is June 2, 2016. Only selected candidates will be contacted. Local candidates are strongly encouraged to apply!

Working For a World Free of Poverty

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

STARTIMES MEDIA CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 03, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Marché Plateau (Centre-Ville)
BRAZZAVILLE

MODIFICATION DE L'OBJET ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 05 février 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, en date du 23 février 2016, sous Folio 035/15, n°372, il a été procédé à une modification de l'objet social et de la nomination d'un nouveau gérant au sein la société dénommée: «STARTIMES MEDIA CONGO-SARLU», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 03, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Marché Plateau (Centre-Ville);
Objet: les activités industrielles, commerciales et technologiques dans le domaine de la télé-distribution, de la radiodiffusion, de la télévision, et, plus généralement, des activités relevant du domaine de la télécommunication et des télécommunications; le commerce, importation & exportation des produits de télédistribution analogique et numérique, de radiodiffusion et des télécommunications; les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC); la télévision payante; la télévision interactive; la construction de réseau de vente des produits NTIC; la formation sur la télédistribution

analogique et numérique, la radiodiffusion et les télécommunications; les services de maintenance des produits de télédistribution analogique et numérique, la radiodiffusion et de télécommunications; la publicité, l'internet; les services à valeur ajoutée de la communication et des télécommunication; les services de la communication par satellite; l'immobilier, l'hôtellerie, la restauration; les secteurs miniers et géologiques; l'entreprise et la réalisation des travaux, l'exécution du génie civil; le service de transport et dédouanement; diverses prestations de services se rattachant à l'objet ci-dessus;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 13 B 4422;

Dirigeant: Monsieur LI Zechen est le nouveau gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

CONGO RYONGBONG GROUP

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège: Mpila zone SONCC
(Ouenzé)/BZV/11 B 2626

CESSION DE CERTAINES PARTS SOCIALES

Aux termes d'une Assemblée Générale de Décision de l'Associé unique de la Société dénommée «CONGO RYONGBONG GROUP», Monsieur WON GUK Han (Gérant) a été reçu par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 27 avril 2016, dûment enregistrée à Brazzaville, la même date, aux Domaines et Timbres de la Plaine, sous Folio 075/28, n°742, il a été procédé à la Cession totale des parts sociales de ladite Société sus énoncée, dont la répartition se fait de la manière suivante:

Monsieur WON GUK Han a décidé de céder toutes ses parts qui correspondent à cent pour Cent (100%), soit une somme de Cinq Millions (5.000.000) de F. CFA, au profit de Monsieur RI Won Dam, qu'il détenait, ici présent et qui accepte.

Ainsi, après cette cession, Monsieur WON GUK Han se retire de ladite société.

A cet effet, a été nommé dirigeant: Monsieur RI Won Dam (Gérant).

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 11 B 2626.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 28 avril 2016, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe SAHAM et sa filiale congolaise, SAHAM ASSURANCE CONGO (Ex Colina), ont le plaisir de vous informer qu'en marge de la 43ème Conférence et Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines qui s'est tenue du **8 au 11 mai 2016 à Marrakech, SAHAM Finances** (représenté par son Top Management M. Raymond FARHAT et Mme Nadia FETTAH), s'est vu décerner par la Société Africaine de Réassurance (Africa Ré) le prix de **la meilleure société d'assurance & de réassurance en Afrique en 2015**.

Ce prix récompense chaque année les initiatives d'entreprises qui se sont distinguées pour des innovations ou des réussites remarquables dans les domaines de la gestion et du management.

L'édition 2016 vient ainsi récompenser la vision de SAHAM Finances qui poursuit



*POINTE-NOIRE
43, AV. MAFOUKA, Rond-Point des Amoureux; Tél. 22 294 20 08
AV. J. OPANGAULT, Face Foire (Agent Général)*



*BRAZZAVILLE
CASE A5, AV. M. LYAUTEY, Route du Parquet,
Tél. 22 260 15 15 / 06 510 45 24*



Réception du prix par M. Raymond FARHAT des mains de M. Adama NDIAYE, Secrétaire Général de la FANAF.

sa stratégie de croissance en Afrique et au Moyen Orient et qui met ses expertises au service des métiers de l'assurance, l'assistance et le TPA au profit de ses clients à travers le continent.

Fort de plus de 3000 collaborateurs, le pôle

Assurance du Groupe SAHAM est présent dans 26 pays à travers 61 filiales dont 34 compagnies d'assurance et de réassurance; soit un large réseau de distribution de plus de 700 agences qui fait de SAHAM ASSURANCE le premier groupe leader de l'assurance en Afrique (hors Afrique du sud).





REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 05 017 84 57/06 668.24.31



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002-MPSIR-PADE-CPM 2016

Relatif à l'enrichissement du Registre des prestataires de service agréés (personnes morales) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés

1- OBJET:

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des transports et logistiques, de la transformation du bois, des BTP, des mines, de l'artisanat, du tourisme, de l'hôtellerie, de la protection d'incendie, de l'ingénierie (études), du nettoyage industriel, des NTIC, de la restauration /catering et de la santé. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20 % restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes morales (firmes, cabinets conseil, institutions de formation, ONG, organisations professionnelles, associations de cadres retraités ou autres types d'institution etc) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires identifiés ayant préalablement intégré son registre des prestataires de service agréés constitué de consultants personnes morales.

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles) :

Les conditions pour être inscrit au registre sont les suivantes :

- Etre une personne morale;
- Avoir un extrait du registre du commerce ou équivalent dans certains pays, le NIU pour les sociétés, le récépissé pour les

Associations ou ONG ;

- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans l'un des domaines ou secteurs de compétences recherchés (cités plus haut) ;
- Soumettre un formulaire de demande d'inscription pour les personnes morales dûment rempli ;
- Fournir une liste de références de projets de consultance réalisés dans les secteurs ou domaines couverts par le FACP ;
- Pouvoir justifier d'un minimum de cinq (5) projets ayant produit des résultats vérifiables dans l'un des domaines de compétences ou secteurs cités plus haut, avec des clients de référence.

3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLICITE:

Les cabinets ou structures intéressés doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après :

- l'agroalimentaire ;
- la logistique et les transports ;
- la transformation du bois ;
- les mines ;
- le bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- l'artisanat (couture, coiffure, arts plastiques) ;
- l'hôtellerie et tourisme ;
- les services de transit ;
- la protection d'incendie ;
- les techniques de survie en mer (pour les pêcheurs) ;
- les études d'ingénierie ;
- le nettoyage industriel ;
- la restauration /catering ;
- les services de santé.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes morales intervenant dans les domaines transversaux suivants :

- Marketing ;
- Communication ;
- Elaboration de business plan et études de faisabilité ;
- Accès aux marchés publics ;
- Certification et le contrôle de qualité ;
- Gestion d'entreprise et les techniques de négociation ;
- Droit des affaires ;

- Fiscalité ;
- Gestion financière et comptabilité ;
- Financement d'entreprises ;
- Organisation et structuration des entreprises, groupements ou coopératives ;
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- Management de Projet (PMP) ;
- Soudure, chaudronnerie ;
- Installation électrique ;
- Chocolaterie ;
- Machinisme agricole ;
- Agronomie ;
- Menuiserie (Bois aluminium).

4- DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

Le dossier de demande d'inscription au registre des personnes morales doit contenir les éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription pour les personnes morales (peut être obtenu au siège du FACP ou par courrier électronique en transmettant une demande à l'une des adresses électroniques ci-dessous) ;
- Les copies certifiées de l'extrait du registre du commerce et du document d'identification fiscale ;
- Les curriculum vitae des experts.

Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. A l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les cabinets retenus recevront une notification écrite de la décision du comité.

5- DEPOT DE DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés : personnes morales » peuvent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique au plus tard le vendredi 17 juin 2016 aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (termes de référence notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à info@facpcongo.org ou zmayipele@facpcongo.org. ou pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 13 Mai 2016
Le Coordonnateur du PADE
Joseph MBOSSA



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 05 017 84 57/06 668.24.31



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003-MPSIR-PADE-CPM 2016

Relatif à l'enrichissement du Registre des prestataires de service agréés (personnes physiques) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés

1- OBJET

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des services de transit, de la transformation du bois et dans une moindre mesure des mines, du BTP, de l'hôtellerie, du tourisme et de l'artisanat. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20 % restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes physiques (consultants individuels) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés.

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires identifiés ayant préalablement intégré son registre des prestataires de service agréés constitué de consultants individuels.

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles):

miques et professionnelles):

- Etre diplômé de l'enseignement supérieur ou technique avec un diplôme minimum Bac+ 2 (niveau BTS) pour les prestations dans les domaines suivants: NTIC, soudure, chaudronnerie, installation électrique, machinisme agricole, couture, coiffure, arts, menuiserie et chocolaterie ;
- Etre diplômé de l'enseignement supérieur avec un diplôme minimum Bac+ 3 pour les prestations dans tous les autres domaines et secteurs d'activités cités en dehors de ceux nécessitant un niveau Bac+2 ou BTS.
- Justifier d'une expérience pertinente d'au moins trois (3) ans dans les domaines et secteurs requis par le FACP.

3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLICITE

Les candidats doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après :

- l'agroalimentaire ;
- la logistique et les transports ;
- la transformation du bois ;
- les mines ;
- le bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- l'artisanat (couture, coiffure et arts plastiques) ;
- l'hôtellerie et tourisme ;
- les services de transit ;
- la protection d'incendie ;
- les techniques de survie en mer (pour les pêcheurs) ;
- les études d'ingénierie ;
- le nettoyage industriel ;
- la restauration /catering ;

- les services de santé.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes physiques intervenant dans les domaines transversaux suivants :

- Marketing ;
- Communication ;
- Elaboration de business plan et études de faisabilité ;
- Accès aux marchés publics ;
- Certification et le contrôle de qualité ;
- Gestion d'entreprise et les techniques de négociation ;
- Droit des affaires ;
- Fiscalité ;
- Gestion financière et comptabilité ;
- Financement d'entreprise ;
- Organisation et structuration des entreprises, groupements ou coopératives ;
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- Management de Projet (PMP) ;
- Soudure, chaudronnerie ;
- Installation électrique ;
- Machinisme agricole ;
- Chocolaterie ;
- Agronomie ;
- Menuiserie (bois et aluminium).

4- DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

Le dossier de demande d'inscription au registre des personnes physiques doit contenir les éléments suivants :

- Un curriculum vitae ;
- Le formulaire de demande d'inscription pour les personnes physiques dûment rempli .
- Justifier d'un minimum de (5) projets de consultance vérifiables avec des clients de référence, dans les domaines d'expertise et secteurs mentionnés ci-dessus.

Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. A l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les candidats recevront une notification écrite de la décision du comité.

L'Église ne doit pas rester en marge de la politique de son temps

Créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, l'homme est un être social et relationnel. Dans sa réalisation comme être incarné, il fait recours à certaines structures telles que la religion et la politique pour vivre sa vocation. Cependant, cet homme qui doit une fidélité à Dieu, a aussi des fonctions, des devoirs et des droits à remplir dans une société humaine où il est sujet à un gouvernement politique administré par des hommes. Depuis lors, se dessine la problématique du rapport entre l'Église et la politique. Cette présente réflexion vise à placer l'activité politique de l'Église dans sa juste perspective. Il s'agit, en d'autres termes, d'essayer de répondre aux questions suivantes: l'Église doit-elle rester en dehors de la politique? L'Église a-t-elle un rôle à jouer en politique? Ou encore, peut-on être chrétien et politicien en même temps?

L'Église est une réalité vivante, invisible et visible, fondée par Jésus-Christ sur cette pierre qu'est Pierre. Au cours de son histoire, elle a été comprise de plusieurs façons: l'Église, corps mystique du Christ; à la Pentecôte, le Christ a mystérieusement établi ses frères, appelés de toutes les Nations, comme son propre corps. Dans celui-ci, le Christ diffuse sa vie aux croyants par les sacrements; il est la Tête et ses frères sont ses membres (L.G., n°7).

L'Église, peuple de Dieu: c'est l'ensemble de tous ceux qui craignent Dieu et pratiquent la justice. Car, de tout temps, Dieu n'a pas voulu sanctifier et sauver les hommes individuellement et sans qu'aucun rapport n'intervienne entre eux, mais plutôt faire d'eux un peuple qui le connaisse vraiment et le serve dans la sainteté (L.G., n°9).

L'Église, sacrement du salut: elle est dans le Christ comme un sacrement, signe et moyen d'opérer l'union intime avec Dieu et l'unité de tout le genre humain: elle se propose, donc, en suivant de près la doctrine des précédents conciles, de faire connaître, avec plus de précision à ses fidèles et au monde entier, sa nature et sa mission universelle. Les conditions actuelles imposent ce devoir à l'Église, avec une urgence accrue. Il importe, en effet, que la communauté humaine, toujours plus étroitement unifiée par des multiples liens sociaux, techniques, culturels, puisse atteindre, également, sa pleine unité dans le Christ (L.G., n°1).

Ainsi, «pour une animation chrétienne de l'ordre temporel... qui est de servir la personne et la société, les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la politique, à savoir à l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle qui a pour but de promouvoir, organiquement et par des institutions, le bien commun» (Pape Jean-Paul II) (2). La politique peut se définir comme l'art et la science de gouverner les membres d'une communauté nationale. Elle suppose donc des connaissances précises dans tous les domaines de la vie des hommes, un savoir-faire, un savoir-être, un tact sensible, une

habileté à diriger les hommes, à mettre chacun à la place qui lui revient, à concilier les intérêts opposés ou divers, à faire régner la paix dans l'ordre et la justice (3). Elle a pour fondement le bien commun d'où elle trouve en lui sa pleine justification et sa signification.

Jésus et la politique de son temps

Avant de naître, un édit de César Auguste ordonne de faire un recensement de la population. Ce recensement a eu lieu pendant que Quirinius était gouverneur de Syrie (Lc.2, 1-2). A sa naissance, Jésus est aux prises à la politique. Jaloux de son pouvoir, Hérode fait exterminer tous les enfants de zéro à deux ans (Mt.2, 13-18). En plus, Archélaüs, fils d'Hérode qui succéda à son père, obligea Joseph et Marie, les parents de Jésus, de s'installer à Nazareth (Mt.2, 22-23). Le contexte dans lequel Jésus vient annoncer le Salut de l'homme constitue la toile de fond, pour comprendre, de nos jours, le rapport entre l'Église et la politique. L'histoire biblique présente la Nation juive sous domination romaine. Au sein de la même Nation s'illustrèrent trois mouvements politico-religieux. Les Sadducéens qui collaborèrent avec les Romains; les Pharisiens qui, dans la situation théocratique, identifiaient l'État à la Nation juive; enfin, les Zélotes qui sont des vrais anti-romains. Ils préconisaient la guerre sainte comme moyen pour acquérir l'autonomie juive.

Voilà pourquoi la personnalité de Jésus retiendra l'attention des Zélotes qui ne voient qu'en Jésus un messie politique tant attendu. Cependant, face aux abus du pouvoir romain et au mouvement des Zélotes, Jésus adopte une attitude de liberté. Il rejette la volonté des Zélotes. Par ailleurs, il accepte de payer l'impôt (Mc.12, 17) à César et fustige les abus de l'autorité romaine, en invitant à l'exercice d'un pouvoir plein d'amour et de l'esprit de service.

La réponse de Jésus en (Mc.12, 17) montre qu'il reconnaît à la fois l'autorité temporelle et sa légitimité à exiger l'impôt aux citoyens, ainsi que les limites de cette autorité face aux réalités divines. Lors de ses procès chez Pilate et Caïphe, la double

accusation confirme ce binôme: pouvoir temporel-pouvoir spirituel (Roi des Juifs et Fils de Dieu) (Mt.26, 57-68, Mt.27, 11-13; Mc.16, 1-5; Mc.14, 53-64).

Comment l'Église entend-elle jouer un rôle spécifique dans la politique?

La doctrine sociale de l'Église a un corpus très solide et capable de soutenir l'engagement de l'Église dans le domaine temporel. A travers son enseignement, l'Église montre certains critères fondamentaux qui réglementent la relation entre la politique et l'éthique, entre la politique et la religion. Et l'un de ces critères est que la dignité de la personne humaine ne peut être sacrifiée à la raison d'État. Mais, elle doit trouver, dans ce dernier, la défense naturelle du droit et de l'ordre (4).

Cependant, selon le canon 285 paragraphe 3, l'Église interdit aux clercs de remplir les charges publiques qui comportent une participation à l'exercice du pouvoir civil. Le message des évêques du Congo sur le processus électoral en 2009 intitulé, «N'ayez pas peur», avait réitéré ces dispositions en citant les Papes Jean-Paul II et Benoît XVI: «L'Église n'a pas de solution techniques... Elle ne propose pas de système ou de programmes économiques et politiques, elle ne manifeste pas de préférence pour les uns ou pour les autres (fut-il clerc), pourvu que la dignité de l'homme soit dûment respectée et promue».

En effet, «l'Église ne peut ni ne doit prendre en main la bataille politique, pour édifier une société la plus juste possible. Elle ne peut ni ne doit se mettre à la place de l'État. Mais, elle ne peut ni ne doit non plus rester à l'écart dans la lutte pour la justice. Elle doit s'insérer en elle, par la voie de l'argumentation rationnelle et elle doit réveiller les forces spirituelles sans lesquelles la justice, qui requiert aussi des renoncements, ne peut s'affirmer ni se développer».

Toutefois, un ecclésiastique peut, de manière exceptionnelle et provisoire, accepter une charge publique. C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre la participation active des évêques dans différentes conférences nationales souveraines qui se sont tenues en Afrique. C'est cette même disposition qui avait justifié la présence de l'Abbé Malu Malu à la tête de la Commission électorale indépendante en R.D Congo, conformément au canon 85.

La tâche primordiale des ecclésiastiques consiste à «former les fidèles, en se fondant sur la doctrine de l'Église, à leurs rôles dans le monde, en ayant confiance en leurs compétences dans leurs domaines propres (politique, économique, scientifique, technique, militaire, culturel...)» (5). La vie politique et sociale, pour les laïcs, est le lieu de sanctification. La politique étant comprise comme une forme de charité, les laïcs

catholiques sont invités non seulement à s'engager pour rendre la société civile vivante et dynamique, mais aussi pour reconsidérer l'importance de leur engagement dans les rôles politiques, publiques et institutionnels dans ce milieu où se prennent des décisions importantes (6).

Ainsi, les efforts des évêques qui, dans leur mission prophétique, annoncent l'Évangile, dénoncent les injustices, éveillent et veillent sur les consciences, invitent au respect de la dignité humaine et à l'amour de la Nation, au-dessus de tout. Comme le stipule le canon 747 paragraphe 2: «Il appartient à l'Église d'annoncer, en tout temps et à tout lieu, les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre social, ainsi que de porter un jugement sur toute réalité humaine, dans la mesure où l'exigent les droits fondamentaux de la personne humaine ou le salut des âmes». En somme, l'Église de Jésus qui est au Congo s'est toujours proposée au service de l'homme, pour le bien de la Nation et d'elle-même. Elle invite les gouvernés et gouvernants au respect des institutions et de la Constitution, socles de la volonté démocratique. Elle exhorte, de manière spéciale, les frères et sœurs politiques, sur le patriotisme, afin qu'«aucun geste déraisonnable ne puisse compromettre un climat de paix que nous souhaitons tous» (7). Travaillons tous pour le bien commun.

Aujourd'hui, la situation de l'Église vis-à-vis de la politique se trouve, à divers points de vue, différents de ce qu'elle a été autrefois. Les deux, bien différentes, ne s'opposent pas. Elles ont un même terrain d'action, du moins pour une part. Ainsi, en vertu de la pédagogie de l'économie du salut où Dieu a usé du pouvoir temporel pour s'épiphâner au milieu de son peuple et le conduire, l'Église ne doit pas rester en marge de la politique de son temps. L'heure est venue à l'Église d'évangéliser, une Église qui parle, qui crie, qui dénonce, se bat et lutte avec les hommes écrasés. Pour ce faire, comme l'affirme René Coste, la responsabilité politique de l'Église consiste en ce qu'elle doit exercer, avec finalité, les moyens spécifiques de sa mission; non seulement par ses prises de positions directes ou indirectes dans le domaine politique, mais aussi par son propre comportement,

par son organisation interne et notamment par l'exercice de l'autorité dans l'esprit de l'Évangile. Ceci doit être, pour elle, un esprit de service. Par référence à sa mission première, l'Église ne peut faire la politique qu'à sa manière. Elle peut entrer dans ce secteur qu'en vue du bien éternel des humains en germe dans l'activité humaine. C'est par fidélité à son essence que l'Église doit assurer cette responsabilité.

Abbé Vincent MASSENGO
En mission pastorale en France

Notes

- 1- L. G. Lumen Gentium (Document du Concile Vatican II).
- 2- Pape Jean Paul II, *Christifideles laici*, n°42 (Exhortation apostolique post-synodale sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et le monde).
- 3- Mgr Christian, L., «Le Vatican politique» (Centurion, Paris, p.9).
- 4- Nkeng-Shalom, «Engagement politique du peuple camerounais», n°003.
- 5- Ung'eyowun, E., «Un prélat à la magistrature suprême?» In Congo-Afrique, n°390, Décembre 2004, p.581.
- 6- Pape Jean-Paul II, «Pour un engagement des catholiques», In Zenith. Org. Octobre 2004, p.1.
- 7- Cardinal Emile Biayenda, son dernier message (mars 1977).

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique	
1 an	Retrait sur place: 31.200	96 Euros	192 Euros
Expédié:	46.800	Europe	
		96 Euros	192 Euros
		Amérique-Asie	
		100 Euros	200 Euros
		France, Afrique	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

IN MEMORIAM

18 Mai 2015 - 18 Mai 2016

Cela fait un (1) an qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens, Jean-Bernard MAVOUNGOU-BAYONNE.

A l'occasion de ce triste anniversaire, La Famille MAVOUNGOU-BAYONNE implore le Dieu de miséricorde pour que son âme repose en paix et que brille à jamais l'étoile d'une vie éternelle.

A tous ceux qui l'ont connu, elle vous demande

d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

A cet effet, une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire ce mercredi 18 mai 2016 en l'Église St Charles LWANGA à partir de 6h30.



REMERCIEMENTS

Très sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié, dans la douleur qui fut la nôtre, lors du décès, le 21 avril 2016, à Brazzaville, de M. Armand Landry BISSOKO, notre frère aîné, fils, cousin et neveu, les enfants BISSOKO, la veuve et familles vous remercient de votre soutien dans ces moments difficiles.



ETUDE Maître Maurice MASSELOT
Notaire
B.P: 4866, Téléphone: (242) 06 667 00 66
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Une déclaration notariée de souscription et de versement de la société anonyme SOCIETE EQUATORIALE PHARMACEUTIQUE-SA avec Conseil d'Administration reçue par Maître Maurice MASSELOT Notaire, en date à Pointe-Noire du onze avril deux mil seize, il ressort que:

Suivant procès-verbal de la réunion des actionnaires de la SOCIETE EQUATORIALE PHARMACEUTIQUE-SA en date du quinze décembre deux mil quinze, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, a décidé:

- de réduire le capital de trois cent soixante-six millions sept cent vingt-quatre mille huit cent (366.724.800) F. CFA, pour le ramener de cinq cent soixante et un millions six cent mille (561.600.000) F CFA à cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent soixante-quinze mille deux cents (194.875.200) F. CFA, pour résorption à due concurrence d'une partie des pertes apparaissant dans les comptes annuels de l'exercice clos le trente et un décembre deux mil quatorze. Cette réduction de capital a été faite par voie de minoration de la valeur nominale de chacune des trente et un mille deux cents (31.200) actions existant à ce jour, laquelle a été ainsi ramenée de dix-huit mille (18.000) F. CFA à six mille deux cent quarante-six (6.246) F. CFA;

Le nombre d'actions demeurant inchangé, soit

trente et un mille deux (31.200) actions;

- d'augmenter le capital de la société d'un montant de trois cent soixante millions sept cent Soixante-quinze mille deux cent six (360.775.206) F. CFA par émission de cinquante-sept mille sept cent soixante et un (57.761) actions nouvelles d'une valeur nominale de six mille deux cent quarante-six (6.246) F. CFA par capitalisation d'une partie des créances détenues par EURAPHARMA sur la société au titre d'une avance en compte courant d'actionnaires portant en conséquence le capital social de cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent soixante-quinze mille deux cents (194.875.200) F. CFA, divisé en trente et un mille deux cents (31.200) actions nominatives de six mille deux cent quarante-six (6.246) F. CFA de valeur nominale à cinq cent cinquante-cinq millions six cent cinquante mille quatre cent six (555.650.406) F. CFA divisé en quatre-vingt-huit mille neuf cent soixante et un (88.961) actions nominatives de six mille deux cent quarante-six (6.246) F. CFA de valeur nominale, entièrement libérées;

- de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires et d'attribuer le droit de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital au profit d'EURAPHARMA, Société Anonyme de droit français au capital de deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante (2.799.750) euros, ayant son siège social ZAC du Grand Launay, 8 avenue Paul Delorme-76120 LE GRAND QUEVILLY, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Rouen sous le nu-

méro 307 718 577.

Que les 57.761 actions nouvelles de la société SOCIETE EQUATORIALE PHARMACEUTIQUE-SA ont été entièrement souscrites par la société EURAPHARMA au moyen d'un bulletin de souscription en date à Sèvres du 15 décembre 2015.

Que les souscriptions et les versements sont constatés dans une déclaration notariée, conformément à l'article 612 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Que les actions souscrites en numéraires sont obligatoirement libérées, lors de la souscription.

Vu que l'augmentation de capital est réalisée par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles, le Notaire soussigné constate la libération des actions de numéraire au vu de l'arrêté des comptes certifiée par le Commissaire aux comptes, conformément à l'article 614 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, en date du trente novembre deux mil quinze.

Siège social: Brazzaville, Avenue FOCH, boîte postale: 124.

Immatriculation: RCCM BRAZZAVILLE 07 B 556 (Ancien 01 B 230).

Administration: Monsieur Cyril CHIOCCA est Directeur Général.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
Notaire

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°275/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	13464 du 04-11-15	Sect BF, bloc 53 ; Pile 3 ; Sup: 207,84m ²	26, RUE NDZITIRI NKOMBO	9-BZV	NGOKANA ALEKA Laurent Aimé Junior
02	13996 du 29-02-16	Sect BF, bloc ; Pile 10 ; Sup: 240,00m ²	IMPOH MANIANGA	9-BZV	IBARA Ida Joviale
03	13997 du 29-02-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 408,66m ²	KINTELE VILLAGE	POOL	IBARA Edouard Florey
04	9654 du 14-03-14	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 941.492,500m ² soit 94ha14a92ca	VILLAGE YIE	POOL	MOBELE Lucas
05	14094 du 30-03-16	Sect AT, bloc ; Pile 8 ; Sup : 180,00m ²	12BIS, RUE DE LA PRINCESSE QUARTIER NGAMBIO	4-BZV	MISSIE Jean Audin
06	13809 du 30-12-15	Sect O, bloc 4 ; Pile 11 ; Sup : 660,00m ²	233, RUE CHARLES FOUCAULT (CENTRE-VILLE)	3-BZV	OPIMBAT Frédérique Jocyca Aurelia
07	14149 du 15-04-16	Sect -, bloc ; Pile 2 ; Sup : 4.399,34m ²	KINTELE VILLAGE	POOL	MBELA Maurice
08	13846 du 01-02-16	Sect -, bloc ; Pile 4 ; Sup : 200,00m ²	KINTELE	POOL	KIENTA Chalel Dikese
09	14174 du 21-04-16	Sect P7/suite-, bloc 40 ; Pile 9 ; Sup: 395,38m ²	1786, RUE NKO	4-BZV	SOSSOUMIHEN née MAKANY NZOUMBA Miriam
10	13194 du 11-09-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 500,00m ²	QUARTIER CENTRE-VILLE (SITE ENYELLE)	LIKOUALA	AIRTEL CONGO S.A
11	13195 du 11-09-15	Sect D, bloc 28 ; Pile 243 ; Sup: 400,00m ²	QUARTIER BOHONA	LIKOUALA	AIRTEL CONGO S.A
12	13193 du 11-09-15	Sect A, bloc 02 ; Pile 01 ; Sup: 712,80m ²	LIRANGA (SITE ENYELLE)	LIKOUALA	AIRTEL CONGO S.A
13	14180 du 21-04-16	Sect I, bloc 4 ; Pile 14 ; Sup: 400,00m ²	CENTRE-VILLE	3-BZV	MPARA Eugène Alain Yves Algnan
14	14077 du 22-03-16	Sect B, bloc ; Pile 24 ; Sup: 200,00m ²	RUE ODJIO (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	NKABA Delaplainne Estanel
15	13958 du 19-02-16	Sect P7 suite, bloc 34 ; Pile 1 ; Sup : 643,81m ²	1943, RUE MVINZA (BATIGNOLLES)	4-BZV	TCHAKALA Emette Cedella Elsa
16	14131 du 13-04-16	Sect AN, bloc ; Pile 6 ; Sup: 403,83m ²	100 LOGEMENTS SHELTER AFRIQUE/CONGO	7-BZV	BEMBA OBANGUE Renée Sharon Gabrielle
17	14153 du 18-04-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 200,00m ²	6, RUE LOUORI	9-BZV	TCHIOEMBA Sammia Valdet
18	13970 du 25-02-16	Sect BF, bloc ; Pile 11 ; Sup: 400,00m ²	QUARTIER SOPROGI MANIANGA	9-BZV	NDZON NGANKAMA Guilain
19	14152 du 15-04-16	Sect -, bloc ; Pile 3 ; Sup: 2.084,20m ²	KINTELE FLEUVE	POOL	FOMBA Tafara
20	13732 du 14-12-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 83.443,27m ² soit 8ha34a43ca	VILLAGE MATY	POOL	SCI du Centre
21	14195 du 26-04-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 236.301,27m ² soit 23ha63a01ca27	VILLAGE KINTELE	POOL	A. E YOKA
22	14000 du 29-02-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 400,00m ²	VILLAGE LIFOUA	POOL	MOBELE Luc Alfred
23	13999 du 29-02-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 1.600,00m ²	VILLAGE LIFOUA	POOL	MOBELE Lucas
24	13004 du 20-08-15	Sect P11, bloc ; Pile 2 ; Sup: 300,00m ²	223, RUE BANGANGOULO	5-BZV	BOKOUAKA BOLOBALA Sturge Martial
25	14187 du 21-04-16	Sect P7, bloc 116 ; Pile 15 ; Sup: 294,30m ²	964, RUE MANDZOMO	4-BZV	NGUIMBI née Pierre Edwige Céline Elodie MONGUIA
26	14157 du 19-04-16	Sect P4, bloc 75 ; Pile 9 ; Sup: 217,47m ²	51, RUE OSSELE	4-BZV	DOUCOURE ISSA, DOUCOURE BOUAKARY et ABOUBACAR DOUCOURE
27	14119 du 06-04-16	Sect -, Bloc ; Pile 2 ; Sup: 200,00m ²	KINTELE VILLAGE	POOL	IFANDI Blanche
28	14056 du 10-03-16	Sect BF, Bloc ; Pile 10 ; Sup: 400,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	ODOUBI OSSAIKI Brice Fortuné
29	14028 du 04-03-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 60.255,00m ² soit 6ha02a55ca	VILLAGE NKOUÉ	POOL	Eglise Evangélique du Congo Consistoire de Brazzaville II
30	14064 du 15-03-16	Sect A, bloc 115 ; Pile 2 ; Sup : 500m ²	QUARTIER OBANGUI	CUVETTE	Société CONGOLAISE D'ALIMENTATION ET DE CONGELE (SCAC)
31	13849 du 07-01-16	Sect -, bloc ; Pile 5 ; Sup: 360,00m ²	QUARTIER LA BLAIDE	7-BZV	EVANGA Martial
32	13850 du 07-01-16	Sect -, bloc ; Pile 27 ; Sup: 360,00m ²	QUARTIER LA BLAIDE	7-BZV	EVANGA Martial
33	14192 du 26-04-16	Sect BD4, bloc ; Pile 3 ; Sup: 677,82m ²	07, RUE TONGO (QUARTIER KOMBO MATARI)	9-BZV	OLESSONGO MOKENGA Jean Eudes
34	14120 du 11-04-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 10.000,00m ² soit 1ha	MIGALI-BAMBOU	POOL	Association Moisson des Assemblées de Dieu au Congo (AMADAC)
35	14098 du 31-03-16	Sect -, bloc ; Pile 16 ; Sup: 247,06m ²	QUARTIER LA BLEDE	7-BZV	NGUIE AKIANA Charmel
36	14130 du 13-04-16	Sect -, bloc ; Pile 2 ; Sup: 400,00m ²	KINTELE PEAGE	POOL	EMOUENGUE Hervé Gabriel
37	14176 du 21-04-16	Sect P16, bloc 147 ; Pile 14 ; Sup: 183,96m ²	58, RUE ABALA (QUARTIER TALANGAÏ)	6-BZV	NGOMBALI Jean Pierre David
38	12784 du 14-07-15	Sect P5, bloc 75 ; Pile 2 ; Sup: 226,72m ²	80BIS, RUE LOUINGUI	3-BZV	YOLI-TENENE Ingrid Noémie
39	12790 du 24-12-15	Sect P16, bloc 3 ; Pile 8 ; Sup: 400,00m ²	ZONE 15, DEVALA	6-BZV	YOLI Sabine
40	14140 du 14-04-16	Sect P136, bloc ; Pile P13-270V ; Sup : 128,70m ²	MOUKONDO (SOPROGI)	4-BZV	MANDAT Félicité Berthe
41	12745 du 02-07-15	Sect AP, bloc 170 ; Pile 10 ; Sup : 399,30m ²	RUE NON DENONMEE (QUARTIER NGAMBIO)	7-BZV	Enfants NKOUNKOU
42	2954 du 27-08-10	Sect P9, bloc 60 ; Pile 5 ; Sup : 164,22m ²	44, RUE KINTELE	5-BZV	NKOUÉ Francine
43	14213 du 29-04-16	Sect CF, bloc 69 ; Pile 6 ; Sup : 416,67m ²	QUARTIER NGAMAKOSSO	6-BZV	EBENGUE Clotaire
44	13807 du 21-01-16	Sect P3, bloc 25 ; Pile 14 ex7 ; Sup : 411,25m ²	89, RUE BATEKES	3-BZV	TCHICAYA MANGAFOU Thérèse Aurélie
45	14190 du 26-04-16	Sect AT, bloc 28 ; Pile 28 ; Sup : 416,80m ²	53, RUE MPOUA YVES NGAMBIO	4-BZV	MBANI Cyr Prosper

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 13 Mai 2016
L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

Première session de formation des O.s.c....

Pour remplir efficacement leurs missions dans le secteur extractif

Du 2 au 6 mai 2016, à l'hôtel Saphir, s'est tenue la première session de formation des O.s.c. (Organisations de la société civile), membres des comités I.t.i.e. (Initiative pour la transparence des industries extractives), sous le thème: «Le Management des associations: enjeux et défis». Organisée par Giz (coopération allemande) en partenariat avec le projet Remap-C.e.m.a.c. (Programme de renforcement de la gouvernance des matières premières en Afrique Centrale) et l'I.t.i.e., cette formation a eu pour objectif de permettre aux O.s.c. du Congo et du Tchad, à travers l'apprentissage d'outils, de méthodes et mécanismes, de remplir, efficacement, leurs missions dans le secteur extractif et impulser, ainsi, une gouvernance durable.

C'est Alfred Placide Iloki, représentant les pays C.e.m.a.c., qui a ouvert cette session, en présence de: Uwe Michael Neumann, coordonnateur du projet Remap-C.e.m.a.c., et de Michel Florent Mokoko, président du comité exécutif I.t.i.e.-Congo. Trente participants, dont quinze venus du Congo et quinze autres du Tchad; des membres des O.s.c. œuvrant dans le secteur extractif de l'I.t.i.e., ont pris part à cette première session de formation. Pour améliorer la transparence dans le secteur extractif en Afrique centrale, la C.e.m.a.c. appuie la mise en œuvre de l'I.t.i.e., dans les Etats membres ayant adhéré à l'initiative, en promouvant et coordonnant l'échange régional. Cet appui se traduit, également, à travers des mesures de renforcement de capacités de la société civile, afin de permettre à la C.e.m.a.c. de jouer, pleinement, son rôle dans

l'accompagnement et le suivi de la gouvernance, dans le secteur des matières extractives. Pour Michel Florent Okoko, la coopération allemande a organisé cette formation sur le management, afin de permettre à la société civile de mieux appréhender la thématique liée à l'I.t.i.e. Uwe Michael Neumann, de son côté, a rappelé que le Ministère allemand de la coopération internationale a signé un contrat avec la C.e.m.a.c., pour la réalisation du programme économique régionale, lequel est destiné à renforcer la gouvernance. Or pour renforcer la gouvernance, il faut renforcer les capacités des membres de la société civile. «C'est pour cela, que nous travaillons avec le comité de l'I.t.i.e., dans différents pays, notamment le Congo. Nous sommes heureux d'être ici, pour la formation», a-t-il conclu. Alfred Placide Iloki, ouvrant les



Alfred Placide Iloki.



Uwe Michael Neumann.

travaux, a affirmé: «La C.e.m.a.c. a une vision tout comme les Etats, celle d'être émergent d'ici à 2025. Il est important de renforcer la gouvernance dont la société civile est un maillon fort. Pour cela, la société civile doit avoir des compétences, pour suivre la gouvernance des industries extractives, dans notre communauté. La gestion des recettes des industries extractives peut assurer le bien-être de la population comme le veut le programme économique régionale piloté, par le président de la C.e.m.a.c., ainsi que les commissaires issus des six Etats membres.» Au cours de cette formation, les participants ont suivi plusieurs thèmes, dont entre autres: «Introduction au management des associations», «Diagramme des interactions d'une association», «Le leadership associatif. les styles

des managers dans la conduite du groupe», «L'expérience I.t.i.e. au Congo: Etat des lieux, difficultés de mise en œuvre et perspectives». Le contenu de ces thèmes leur permettra de contribuer à la bonne exploitation des matières premières extractives et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Mme Naty Beldoum Ndoukolongone, membre des comités I.t.i.e. Tchad, a au nom de tous les participants, remercié la coopération allemande pour cette formation. «Pour bien cerner le domaine extractif, a-t-elle confessé, il faut une formation renforçant les capacités, afin d'œuvrer dans le développement. Et, cette formation nous a donnés des armes pour travailler dans le domaine des industries extractives.»

Aybieneve N'KOUKA-KOUDISSA

Projet «Appui à la commercialisation et à la valorisation des produits agricoles...»

Des agriculteurs de la Bouenza apaisés

Formés à la gestion simplifiée, des planteurs de Nkayi et de Madingou ont effectué, depuis décembre 2015, cinq courses à bord d'un véhicule appartenant à l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (Acted, à Brazzaville et à Pointe-Noire, pour aller vendre leurs marchandises. Dans le cadre des activités du projet «Appui à la commercialisation et à la valorisation des produits agricoles des districts de Kayes et Madingou» mise en œuvre par Acted, en partenariat avec Azur Développement, avec l'appui financier de l'Union européenne.

Après cette formation liée à la gestion simplifiée, les bénéficiaires disent qu'ils ne se feront plus dupés. Et pour cause, ils ont appris comment générer des bénéfices, exécuter les dépenses; savoir si les activités progressent, et comment faire la répartition des revenus entre les différents membres. «Des notions qui, visiblement, transforment la marche de nos activités», disent-ils. «Au moins 10 à 15% du prix de la marchandise étaient inclus dans le transport, mais avec le véhicule d'Acted, nous payons 4.000 F. Cfa, manutention incluse, par exemple, pour le sac de fufou de Nkayi à Pointe-Noire et 3.000 F. Cfa de Madingou à Brazzaville», confie Jean Félix Siloulou, secrétaire général du groupement Jeune unis de Ngando. Ainsi, certains producteurs se disent soulagés, à l'image d'Anne Mbouzi, une bénéficiaire du projet qui déclare: «Obtenir, régulièrement, des informations sur les prix de vente de la marchandise, nous permet de préparer nos voyages, et cela facilite l'écoulement de nos produits tout en les valorisant.» D'autres, cependant, estiment qu'il n'y a qu'une légère différence. «Avant, c'était des particuliers qui avaient le monopole de transport ici. Ils nous taxaient, selon leurs humeurs. Le sac de fufou par exemple était à 5.000 F. Cfa et les dépenses effectuées pour acheminer la marchandise étaient parfois trop élevées», se souviennent-ils. André Mbani, animateur suivant les bénéficiaires du projet à Nkayi, s'explique: «La 1ère course de Pointe-Noire, il y avait eu mévente des

produits, mais à la deuxième, celle de Brazzaville, les paysans ont fait des bonnes recettes en janvier. De décembre à aujourd'hui, les agriculteurs de Madingou ont effectué trois courses à Brazzaville et ceux de Nkayi ont effectué la 1ère course à Pointe-Noire et la 2e à Brazzaville. Les paysans ne se feront plus duper sur les prix des produits agricoles.» Car, «nous avons la charge d'informer les paysans de Nkayi et de Madingou sur la variation des prix de produits à Brazzaville comme à Pointe-Noire. Et, c'est depuis août 2015 que la radio du conseil départemental publie les prix des produits agricoles, afin de permettre aux paysans de faire le choix d'aller vendre leurs produits soit à Brazzaville, soit à Pointe-Noire. Exhortant les groupements agricoles de Nkayi et de Madingou à ne plus se plaindre, le chef de village Ngando



Une vue des bénéficiaires.

estime qu'il faut harmoniser les prix des courses entre les deux districts.»

Une formation bienvenue
«La répartition des revenus, un chapitre du module 3, m'a vraiment intéressé vu que nous avons appris comment répartir les bénéfices. 30%, pour l'épargne, 40% pour l'activité agricole, et 30% réservés aux imprévus», fait savoir Abel Goma Ossima, bénéficiaire de la formation et chef du groupement au village Kinguambo, avant de poursuivre: «sur la quarantaine qu'on était, on pouvait retrouver 25 femmes. Elles n'étaient pas du tout complexées et participaient au débat

avec beaucoup d'ardeur». Constat partagé par Joseph Moulengo, chef de village et président du groupement Jeunes unis de Ngando: «Sur les 22 que nous étions au moins 18 avaient suivi la formation et les femmes étaient régulières.» Les paysans de Nkayi et de Madingou se félicitent de l'initiative d'Acted et d'Azur Développement qui ont mis en place ce dispositif, pour leur faciliter l'écoulement des produits agricoles à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Annette KOUAMBA MATONDO

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation Insérer la notion «développement durable» dans les programmes d'enseignement

Dans la perspective d'améliorer les performances du système éducatif congolais, il s'est tenu du 26 au 30 avril 2016, dans la salle de conférence de la préfecture de Brazzaville, un colloque sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Histoire et la Géographie au secondaire.

Ouvert et clos par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en présence de Mme Clémence Ossey, directrice générale de l'enseignement secondaire; des experts et des enseignants de la discipline ayant fait l'objet

du colloque, cette rencontre a accouché de plusieurs recommandations à l'endroit de ce Ministère, dont l'insertion de la notion de développement durable dans les programmes d'enseignement.

Vie associative

Sortie officielle de la D.o.b.e

Créée le 15 novembre 2015 et enregistrée au Ministère de l'intérieur le 12 février 2016, l'association D.o.b.e (Diaspora de Ouenzé, Brazzaville et ses environs) a fait sa sortie officielle le 7 mai 2016, allongéant, ainsi, la liste déjà longue des associations au Congo. La cérémonie de cette sortie officielle s'est déroulée dans la salle de mariage du siège de l'arrondissement 1 Lumumba. En présence de Régine Ngoma, présidente de la coordination départementale des réseaux de la société civile, de plusieurs membres et sympathisants natis de Ouenzé résidant à Pointe-Noire. Après l'entrée dans la salle de l'étendard de l'association, suivie de la prière de bénédiction dite par le pasteur Evariste; le président de cette association, Bernard Adjobi, a expliqué aux membres et sympathisants, venus des quatre coins de la ville, le but de l'association.



Les membres du bureau exécutif.

«Notre association se veut apolitique et a pour vocation l'amour du prochain, l'unité nationale, la paix, l'action sociale, culturelle, le secours humanitaire et la solidarité entre les membres.» Poursuivant son speech, Bernard Adjobi a fait savoir que «la majorité de nos associations se limitent à des simples mokizi, à la participation aux fêtes, aux enterrements et autres, au détriment des vraies réalités et des attentes des citoyens dans une société. Voilà pourquoi, on observe ça et là des comportements déviants.» «Notre cartographie, a-t-il ajouté, est de toucher au plus profond de nous, nos frères et sœurs, qui ont partagé, ensemble, leur jeunesse communautaire à Ouenzé et ses environs, et résident maintenant à Pointe-Noire. Aujourd'hui, nous vous demandons de demeurer, ensemble, dans une unité parfaite, en nous assistant les uns les autres de nuit comme de jour.» La cérémonie a été close par la présentation des membres du bureau exécutif couplé à celui de la C.c.v.

Président coordonnateur Bernard Adjobi; vice-président: Augustin Mboussi Nzoko; secrétaire général: Abdoulaye Mambanga Wopi; secrétaire chargé aux affaires sociales: Brigitte Amona; secrétaire chargé des finances: Béatrice Méla Gniangu; secrétaire chargé des projets économiques: Emma Minga; secrétaire chargé à la communication: Nzoko Kokolo Malanda; secrétaire administratif: Isidore Mbelasani; secrétaire chargé de la promotion de la femme: Mariam Soussa; secrétaire chargé de l'éducation, de la culture et des arts: Karmel Nguie; secrétaire chargé de la jeunesse et des sports: Pambou Loemba. La commission de contrôle et d'évaluation est présidée par Jacques Lengandza.

Equateur Denis NGUIMBI

Une centaine de participants venus des douze départements du Congo ont pris part à cet atelier, dont les thèmes ont porté sur: l'historique de l'enseignement de l'histoire et la géographie dans les lycées du Congo, à partir de 1960; la problématique du programme d'enseignement de l'Histoire et de la Géographie au secondaire, la géographie au service du développement durable, etc:



Les participants à la cérémonie de clôture.

Au sujet de l'historique de l'enseignement de l'histoire et la géographie dans les lycées du Congo, à partir de 1960, le conférencier a distingué deux périodes dans l'évolution de cette discipline: la première allant de 1911 à 1960 est marquée par un enseignement de type colonial, en vue de former des cadres subalternes auxiliaires de la colonisation. La deuxième, qui va de 1960 à nos jours, est caractérisée par un changement graduel de l'enseignement de ces disciplines à la nouvelle politique du Congo et à la légitimation de sa souveraineté.

Après des fructueux débats, les participants ont adopté cinq recommandations: Insérer à terme la notion de développement durable dans les programmes d'enseignement; revaloriser le coefficient et la durée de l'épreuve d'histoire-géographie au baccalauréat littéraire; doter les établissements scolaires du secondaire de matériels didactiques et de manuels scolaires; renforcer le partenariat entre l'E.n.s (Ecole nationale supérieure) et l'I.n.r.a.p (Institut national de recherche et d'action pédagogique) et, appliquer la nouvelle structuration des items d'évaluation et de leur variation dès la session du baccalauréat 2017. Déplorant le fait que leur enseignement se fait sans établir le lien entre les contenus rationnels, Anatole Collinet Makosso a demandé aux enseignants de traiter les cours et les évaluations d'Histoire et de Géographie, avec autant de rigueur qu'en Mathématiques et Sciences physiques. Clôturant les travaux, le ministre de l'enseignement primaire a félicité les participants pour la qualité du travail et les a exhorté à se servir des conclusions du colloque, afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage de ces disciplines dans l'ensemble des collèges et lycées. «L'organisation des examens d'Etat, c'est pour très bientôt. Nous y allons inextinguiblement et l'histoire et la géographie comptent parmi les disciplines au programme sur lesquelles les élèves vont plancher dans quelques semaines», a-t-il dit, espérant que les enseignants mettront tous leurs efforts, afin de renforcer les aptitudes des apprenants, dans la perspective des différents examens d'Etat.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 1117 Brazzaville, République du Congo, Tél : +242 22 613 31 08
 Courriel :pstatcongo@hotmail.com et pfidecongo2011@yahoo.com

AVIS N° 08 /PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16
«RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) NATIONAL(E) POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE INTEGREE DE LA PREMIERE EDITION DES ENQUETES DE SUIVI DES INDICATEURS CLES DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU PROJET PSTAT»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Recrutement d'un(e) consultant(e) individuel(le) national(e) pour appuyer la mise en œuvre intégrée de la première édition des Enquêtes de Suivi des Indicateurs clés des Objectifs de Développement du Projet PSTAT»

2. L'objectif global de la mission est de contribuer à la réalisation selon les règles de l'art des enquêtes sur les capacités statistiques nationales (ECSN) et la satisfaction des utilisateurs des statistiques publiques (EUPS).

Les objectifs spécifiques sont:

- Apporter un appui technique au PSTAT dans la conception et la mise en œuvre des enquêtes ECSN et EUPS ;
- Assurer l'interface entre PSTAT et Institut National de la Statistique d'une part, entre PSTAT et les autres structures visées par les enquêtes ECSN et EUPS d'autre part ;

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidat(e)s à fournir en français un

dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation),.

4. Le Profil du consultant, le/la consultant(e) doit avoir:

- Au minimum un diplôme supérieur de niveau Bac +5 en démographie, en Statistique ou en Economie;
- Au moins dix (10) années d'expériences professionnelles cumulées dans la collaboration et le «Reporting» de données auprès des acteurs (producteurs, utilisateurs) du Système Statistique National;
- avoir conduit au moins deux opérations de collecte d'envergure nationale au cours des quinze dernières années ;
- avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral);
- avoir une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement d'un système statistique national serait un atout ;
- avoir une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des organismes internationaux et des organisations de la société civile serait un atout;
- avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale serait un atout ;
- être entièrement disponible durant la période de

la mission.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. La mission s'étendra sur une durée de 30 jours: elle s'exécutera exclusivement à Brazzaville.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 mai 2016 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultant(e) individuel(le) national(e) pour appuyer la mise en œuvre intégrée de la première édition des Enquêtes de Suivi des Indicateurs clés des Objectifs de Développement du Projet PSTAT»

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
 À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 22 613 31 08:
 Ou par voie électronique (Word ou PDF) à l'adresse électronique suivante: pstatcongo@hotmail.com.

Brazzaville, le 13 vendredi mai 2016



MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES (PSTAT)



ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LES ENQUETES DE LA DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Appel d'offres National N°: 01/UCP-PSTAT/AON/2016
 (Direction Générale de l'Institut National de la Statistique)

1. Le Gouvernement de la République du Congo est bénéficiaire d'un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet de Renforcement des Capacités en Statistique (PSTAT), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché relatifs à l'acquisition des équipements informatiques pour les enquêtes de la Direction Général de l'Institut National de la Statistique

2. l'Unité de Coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises de l'acquisition du matériel informatique pour les enquêtes de la Direction Général de l'Institut National de la Statistique en un seul lot.

3. La passation du Marché sera conduite

par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les «Directives: passation des marchés financés par les Prêts, de la BIRD et les Crédits de l'IDA», et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les exigences en matière de qualifications sont: (Voir les données particulières de l'appel d'offres)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite de remise de ces offres.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables de 8h à 16h heures de Brazzaville contre un paiement non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA. Le mode de paiement sera en espèce.

Les offres devront être soumises à l'adresse

du PSTAT au plus tard le 15 Juin 2016 à 10h00 heures de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à la Salle de réunion du PSTAT, le 15 juin 2016 à 10h30mn heures de Brazzaville.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conforme au modèle de garantie bancaire d'offre type figurant à la section IV, Formulaire de soumission du Dossier d'appel d'Offres d'un montant d'un million trois cent mille francs (1 300 000 FCFA).

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Unité de de Coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)
 Derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo
BRAZZAVILLE - CONGO
 Numéro de téléphone:
 (242) 22 613 31 08

Email: pstatcongo@hotmail.com

Célébration à Brazzaville de la 18^e Journée mondiale du rire

Méga spectacle de rire et remise de prix ont ponctué l'évènement

Initiée par le Docteur Indien Madan Kataria, en 1998, introduite au Congo en 2010 par Bienvenu Mepépé-Sidobé, alias Cœur-à-Cœur, et célébrée le 1^{er} dimanche du mois de mai, la 18^e Journée mondiale du rire a été commémorée à Brazzaville, dimanche 3 mai dernier, au Cfrad (Centre de formation et de recherches en art dramatique). Elle a donné lieu à la première édition du méga spectacle de rire, ponctuée par la remise de prix à différents artistes et mécènes.

Placée sous le thème: «Paix et unité nationale par le rire», cette journée a permis aux comédiens du Club comédie rire au pluriel, que préside Bienvenu Cœur-à-Cœur, de démontrer leur savoir sur scène, devant un public venu nombreux et en présence du ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, par ailleurs président de l'Uneac (Union nationale des écrivains et artistes congolais), de Robert-Ludovic Miyouna Ntétani, directeur de cabinet sortant du ministre de la culture et des arts. Au cours de la prestation scénique des comédiens, qui a connu la participation

de dix grands humoristes de la République, conduits par l'organisateur de l'activité Bienvenu Cœur-à-Cœur, le public a assisté à de véritables one man shows. Le ministre d'Etat Henri Djombo, grand artiste, a, lui aussi, fait valoir son talent, en égayant le public par l'humour, à travers un rire et une histoire amusante. Il convient de noter que le prix promo rire, initié par Bienvenu Cœur-à-Cœur et MC, récompense, dorénavant, toute personne physique ou morale qui fait la promotion du rire en République du Congo et ailleurs. Et pour la remise des prix, le jour du spectacle, 29 lauréats ont été primés, parmi lesquels, le Président de la République, Grand maître des arts et des



Les acteurs du rire ont été époustouffants sur toute la ligne.

lettres, l'ancien ministre de la culture Bienvenu Okiemy, parrain de l'évènement, le ministre d'Etat Henri Djombo, ainsi que plusieurs artistes comédiens, entre autres, Zedem et Riri-clo. Au terme de la cérémonie, Cœur-à-Cœur a lancé un S.o.s aux sponsors, mécène et producteurs de réagir, afin que cette journée se célèbre, dorénavant, avec plus d'éclat. Répondant aux questions

des journalistes, plusieurs personnes ayant pris part à ce méga spectacle ont souhaité la pérennisation de cette journée et salué l'initiative.

Alain-Patrick MASSAMBA

Contact de Bienvenu Mepépé-Sidobé, alias Cœur-à-Cœur: bcoueracoer@yahoo.fr

Portrait

Leonidas Carrel Mottom Mamoni, un homme ambitieux

Bien connu dans les milieux sportifs congolais, pour avoir singulièrement organisé, avec maestria, «la coupe du cacao», dans le département de la Sangha, Leonidas Carrel Mottom Mamoni est, désormais, le chef de file de la culture congolaise. Porté à la tête du Ministère de la culture et des arts, il s'arme de pétulance, pour booster de plus belle cette culture, sur le plan national et international.

Du sport à la culture, Leonidas Carrel Mottom Mamoni vise l'excellence. Né le 20 mars 1982, à Brazzaville, ce jeune ministre veut administrer le département de la culture et des arts, avec fermeté et rigueur. En dépit, bien sûr, des missions qui lui font porter un casque de chantier sur la tête. Et parmi lesquelles, satisfaire les attentes des artistes musiciens, des hommes de Lettres, des peintres, des cinéastes, des opérateurs culturels et recouvrir la culture congolaise de son lustre



Leonidas Carrel Mottom Mamoni.

d'antan. Une rude tâche à accomplir aux côtés de ces artistes, artisans de ce secteur. Empli d'ambitions, l'homme a de l'étoffe. Il est diplômé en assurance et gestion des sinistres (master 2, Enass/Paris France); en administration économique et sociale (St Quentin en Yvelines); Management des Unités Commerciales, etc. Le natif de la capitale congolaise est, également, le coordonnateur de l'association «Des idées et des rêves de la Sangha». Puisqu'il a su clamer le développement de ce département, beaucoup pensent qu'il fera voler haut le Boeing «air Congo» made in culture. Même si sa personnalité provoque une vive controverse dans l'opinion et sur les réseaux sociaux, notamment, sur Face Book.

Nouveau ministre, nouvelle donne? Leonidas Carrel Mottom Mamoni, qui a, officiellement, pris la suite de Bienvenu Okiemy, dorénavant ex-ministre de la culture et des arts, samedi 7 mai 2016, entend bien souffler un air nouveau dans le navire de la culture congolaise.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Hommage à Papa Wemba

Salut l'artiste!

«C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai lu le témoignage de Monsieur Antoine Bouba-Bouba, intitulé: «Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba: un homme de cœur!», paru dans La Semaine Africaine n° 3589 du 06 mai 2006. Aussi je me permets d'adresser à l'auteur et à votre rédaction, mes vives félicitations pour cette marque de reconnaissance écrite dans le plus beau style, vis-à-vis d'un homme qui, décidément, n'était pas comme les autres (suivez mon regard).

La musique était son moyen de vivre et non sa vie. Sa vie, comme celle des grands hommes d'autrefois et d'aujourd'hui, était destinée à aider son prochain. Il n'aura vécu que pour ça, lui, l'enfant des bas-quartiers de Léopoldville, devenu, par la force du travail et du cœur, un modèle pour toute une jeunesse.

Si tout le monde n'a retenu de lui que l'image d'un artiste mort sur la scène de la musique, il faut, plutôt, mettre



Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba.

en avant-scène l'évènement lors duquel le héros est passé de vie à trépas. C'était à l'occasion d'un festival à visée caritative et non lors d'un concert fumeux dans un cabaret fumeux de Matongé, ni même d'Abidjan ou encore de Brazzaville, la ville qu'il chérissait le plus, selon ses propres dires. Une école primaire et une école maternelle ont été construites à Abidjan, grâce aux recettes générées par ce festival. Un exemple à suivre!

Papa Wemba savait partager la joie débordante qui le caractérisait et qui, de mémoire de mélomane, est rare dans le monde de la pop-star où orgueil et désobéissance sont de règle (suivez toujours mon regard). Il faut avoir le courage et la franchise de saluer l'artiste et de témoigner en sa faveur, malgré qu'il fut mortel... comme tout autre. Hélas! Adieu l'artiste!

C. N'KOUNDOUBA-DIADINGOU

Salon du livre de Conakry (Guinée)

Abraham Ibéla N'donghasseinguet a présenté «Mon mari se repose»

«Mon mari se repose», tel est le titre du nouvel ouvrage Abraham Ibéla N'donghasseinguet, le cinquième de sa bibliographie. L'auteur l'a présenté, récemment, au Salon du livre de Conakry, en Guinée. Publié aux Editions les Berges de l'Alima, en avril 2016, «Mon mari se repose» est un roman de 67 pages, qui met à découvert le mauvais comportement de la majorité des femmes à l'endroit de leurs belles familles.

Abraham Ibéla N'donghasseinguet a édifié l'auditoire sur le contenu de son livre, au cours de ce salon du livre. Des retrouvailles qui ont pris les allures d'une conférence de presse. Tenant en haleine l'assistance, l'auteur congolais a affirmé que dans son nouvel ouvrage, il s'agit d'une histoire quelque peu rocambolesque d'un couple dont la femme n'avait comme slogan que «mon mari se repose», lorsqu'elle recevait les membres de sa belle-famille. «Toute la société est d'ailleurs, de nos jours victime, de ces antivaleurs. En effet, la bonne conduite, la persévérance dans la vie, même temps de vache maigre, sont des atouts majeurs qui accompagnent, sans désespérer, explique l'auteur, vers la nécessité et le bonheur. Et le choix, poursuit-il, de la personne avec qui vous passerez tout le restant de votre vie doit être un choix judicieux, issu d'une concertation; avec toute la famille. Car le plus souvent, les femmes dont le choix est personnel seraient source de division des deux familles. A quelques exceptions près sur cette terre des hommes», a-t-il déclaré. Et d'ajouter: «L'histoire est celle d'un jeune homme d'une quarantaine d'années, Alphonse Bonguila, qui, malgré les difficultés de la vie, a su attendre son tour, tout en poursuivant ses études.

Le jeune Bonguila, originaire de Tsoko et de N'golo, eut la grâce du Seigneur qui lui ouvrit les portes de la France, et, ensuite, des Etats-Unis, quelques temps après. Il fut rejoint par son épouse qui l'assista jusqu'au terme de ses hautes études. Rentré au pays, a-t-il indiqué, il fut nommé ministre de la République, pendant que son épouse continue à prolonger son séjour dans les pays précités. C'est alors que commencent, pour le jeune Bonguila, les jours les plus sombres de son existence. Son épouse qui revient s'est tapé mode de vie des Occidentaux qui ne considèrent pas l'élasticité des familles, sinon le père, la mère, les enfants». «Devenue dame de fer et étant tristement célèbre, elle affiche un comportement médiocre à la résidence ministérielle. Ainsi, elle monopolise les biens de son époux, favorisant ses parents et amis, au détriment de ces beaux-parents. La résidence ministérielle du jeune Bonguila est transformée en vache à lait pour la famille de son épouse, pendant que les siens, dans une misère sans pareil, a martelé l'auteur. Un jour, ce comportement teinté d'une arrogance indescriptible, s'est estompé, lorsque le ministre est tombé malade. Bien que l'ascenseur ait été rendu par l'épouse de l'oncle du ministre, en employant le slogan, mon mari se repose.



Abraham Ibéla N'donghasseinguet (2e de la g. vers la dr.)

Cela n'a pas empêché à l'oncle de venir au chevet de son neveu, tout en apportant des remèdes traditionnels qui lui ont donné guérison, a conclu Abraham Ibéla N'donghasseinguet. Depuis ce jour-là, la cohésion entre les deux belles-familles a été rétablie»,

a conclu l'auteur. Ce qui a suscité l'hilarité des participants à ce salon du livre. Comme pour dire que cette histoire romantique les a intéressés.

Armand Firmin AWENE

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire Vice-Président Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville Directeur de Publication: Joachim MBANZA Secrétaire de rédaction Véran Carrhol YANGA Tel: (242) 06.668.24.72/	01 116 63 33 Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 05.528.03.94 Pointe-Noire: Tel:05.557.78.71 06.655.80.03 / 05.553.16.93
---	---

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net



DISTRIBUÉ PAR



COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

TOUCHE D'ÉLÉGANCE
CHOIX ET DESIGN

CÉLIANE



NILOÉ



KAPTIKA



6 Avenue Foch - Tel : 06 908 19 98 / 05 772 47 47 - www.celecsa.com

Fédération congolaise de basket-ball

Toilette dans les textes juridiques de l'association

La Fédération congolaise de basket-ball fait la toilette de ses textes juridiques. Son «président par intérim», Albert Mboussa, a convoqué l'assemblée générale en session extraordinaire, dimanche 8 mai 2016. Pour traiter des modifications aux statuts et au règlement intérieur. L'occasion, aussi, d'informer les membres de la suspension du président élu et d'exprimer un vœu: le changement du directeur technique national.

Il y a deux mois, le 26 février 2016, précisément, les conseillers fédéraux avaient décidé d'examiner le point relatif aux modifications à apporter aux statuts et au règlement intérieur de leur association nationale au cours d'une assemblée générale ultérieure. Le jour J, le bureau fédéral les a présentés. Concernant les statuts, quatorze articles, au total, ont été modifiés. Les débats ont été houleux, concernant, surtout, l'article 30 nouveau, sur le droit de vote. La nouvelle version accorde le droit de vote, entre autres, exclusivement aux représentants des clubs de Division 1 seniors hommes et dames. Exit, les représentants des clubs n'ayant que des formations juniors ou cadets. Cela n'a pas eu l'air de plaire à ces derniers. Mais, ils se sont rangés, la majorité les ayant convaincus du bien-fondé de cette disposition.

Quant au règlement intérieur, les membres de l'assemblée générale ont fait la toilette d'une dizaine d'articles. Fin février, les conseillers ont constaté «la carence», selon eux, du président



Quelques membres du bureau exécutif de la Fécofet

Firmin Dinga. Ils l'ont suspendu, «pour faute lourde et grave», précisait le communiqué final. En application, affirmaient-ils, des statuts de leur association. Les membres de l'assemblée générale, informés de cette décision, en ont pris acte. «Il s'agit d'une décision normale qui ne peut en rien empêcher le fonctionnement de la structure», se défend Albert Mboussa, s'appuyant sur les cas de la Fifa et de l'U.e.f.a, deux instances sportives qui ont continué à fonctionner bien que leurs présidents respectifs, Sepp Blatter et Michel Platini, étaient sous le coup d'une suspension.

«Suspension» du président élu

Fin février, les conseillers ont constaté «la carence», selon eux, du président Firmin Dinga. Ils l'ont suspendu, «pour faute lourde et grave», précisait le communiqué final. En application, affirmaient-ils, des statuts de leur association. Les membres de l'assemblée générale, informés de cette décision, en ont pris acte. «Il s'agit d'une décision normale qui ne peut en rien empêcher le fonctionnement de la structure», se défend Albert Mboussa, s'appuyant sur les cas de la Fifa et de l'U.e.f.a, deux instances sportives qui ont continué à fonctionner bien que leurs présidents respectifs, Sepp Blatter et Michel Platini, étaient sous le coup d'une suspension.

Reconnaissance de la C.c.a.s

Les membres de l'assemblée générale ont reconnu, officiellement, la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport), qui a pour mission de résoudre les litiges et les différends nés d'une activité sportive ou liée au sport qui lui sont soumis par les parties, notamment les fédérations sportives, leurs membres, ainsi que tous les groupements sportifs qui leurs sont affiliés. Enfin, l'unanimité s'est faite pour se séparer du directeur technique national, pour insuffisance de résultats, estiment-ils. Le souhait est qu'il soit remis à disposition de la tutelle ministérielle.

G.M.

Le saviez-vous?

Fifa: Une Sénégalaise remplace Jérôme Valcke au secrétariat général

Fatma Samoura, diplomate depuis de nombreuses années aux Nations Unies, a été nommée secrétaire générale de la Fifa (Fédération internationale de football), en remplacement du Français Jérôme Valcke évincé dans les scandales. La Sénégalaise devient, au passage, la première femme à occuper ce poste important à la Fifa. C'est un symbole fort de la part de l'instance dirigeante du football mondial, dont la réputation a été largement ternie depuis un an. Fatma Samoura, diplomate de formation, a été désignée à ce poste stratégique, vendredi 13 mai 2016, à Mexico (Mexique), lors du 66e Congrès de la Fifa. Et pourtant, elle n'a jamais exercé dans les organisations sportives.

Patrick Ekeng souffrait de «problèmes cardiaques...»

Le footballeur camerounais Patrick Ekeng, décédé brutalement après un malaise en plein match de championnat de Roumanie, à Bucarest, souffrait de «problèmes cardiaques sérieux», selon les premiers résultats de l'autopsie révélés mercredi 11 mai. C'est ce qu'a indiqué le médecin légiste Abdo Salem, de l'Institut médico-légal de Bucarest, dans un communiqué. Dans le détail, le milieu de terrain de 26 ans, qui s'est écroulé le 6 mai, en plein match, souffrait de cardiomegalie (cœur volumineux). Un état qui résulterait d'une hypertrophie, un développement trop important du ventricule gauche. Et il présenterait plusieurs anomalies au niveau des artères. Mais, ces premières conclusions ont surpris Simona Nanoveanu, la directrice adjointe roumaine de l'Institut national de la médecine sportive. Patrick Ekeng y avait subi des tests médicaux avant de s'engager avec le Dinamo Bucarest, en janvier 2016. Le rapport final de l'autopsie sera publié après les résultats des examens toxicologiques, qui seront connus dans deux semaines. Le décès de Patrick Ekeng a provoqué une vague d'émotions en Roumanie. Son club a décidé que plus personne ne porterait le maillot 14, numéro du Lion Indomptable sous les couleurs du Dinamo.

La Fifa suspend le Bénin

Réuni mardi à Mexico, le Conseil de la FIFA—un nouvel organe qui tenait sa première séance— a annoncé la suspension avec effet immédiat de la Fédération béninoise (FBF) «conformément à l'art. 38 des Statuts de la FIFA». Cette décision a été confirmée par le Congrès de l'instance dirigeante du ballon rond. La Fifa a motivé sa sanction par l'annulation du congrès électif de la F.b.f (Fédération béninoise de football), qui était fixé au 4 mai dernier mais qui n'a pas pu avoir lieu en raison «de l'injonction prononcée à son égard par un tribunal local et qui empêche la tenue d'une élection» par peur de troubles à l'ordre public, rapporte la Fifa. Cette décision porte un coup terrible aux Ecureuils, l'équipe nationale du Bénin, toujours en course pour la qualification à la CAN 2017 et qui devaient dans ce cadre affronter la Guinée Equatoriale à l'occasion de la 5e journée des éliminatoires début juin...

Maroc-Congo:

Pierre Lechantre publie sa liste

L'entraîneur des Diables-Rouges a dévoilé, dernièrement, sa liste des joueurs retenus pour le match amical contre le Maroc, le 27 mai, à Tanger. Gardien de but: Christoffer Mafoumbi, Pavhel Ndzila, Fustel Mbouma. Défenseurs: Baudry Marvin, Gloire Yila Dibata, Carof Bakoua, Francis Nsénda, Maël Lépicier, Clevid Dikamona, Arnold Bouka-Moutou, Francis Nganga, Igor Nganga. Milieu de terrain: Delvin Ndinga, Prince Oniangue, Durel Avounou, Merveil Ndockyt, Dua Stanislas Ankira, Jordan Massengo. Attaquants: Thievy Bifouma, Dominique Malonga, Chris Malonga, Prince Vinny Ibara, Fabrice Ondama Nguessi, Fodé Doré Férebory, Moïse Nkounkou. Les Diables-Rouges seront regroupés le 24 mai, à Tanger. Le 1er juin, ils rejoindront, ensuite, Nairobi, où ils disputeront, le 5 juin, l'avant dernier match des éliminatoires de la CAN 2017, contre le Kenya.

Football

Des titres en Europe

Divers championnats nationaux viennent de se terminer sur le Vieux continent.

En France, c'est PSG, sacré huit journées avant le terme du championnat, qui a éternisé son quatrième titre consécutif après sa victoire sur Caen, lors de la dernière journée. Ibrahimovic, 38 buts, en a profité pour battre le record du nombre de but inscrit par un joueur parisien, record que détenait l'Argentin Carlos Bianchi (37).

Lyon et Monaco, troisième et quatrième, disputeront la Ligue des champions. Reims, de nos compatriotes Thievy Bifouma et Prince Oniangue est relégué, malgré son éclatant succès sur Lyon (4-1), lors de la trente-huitième et dernière journée, en compagnie du Gazelec d'AC Ajaccio et de Troyes.

La lutte a été acharnée jusqu'au bout dans le championnat d'Espagne, la fameuse Liga. Au classement final, Barcelone, sacré pour la vingt-quatrième fois, et son éternel rival, Real Madrid, se tiennent en un point seulement.

En Allemagne, pas de surprise! Bayern de Munich était depuis longtemps assuré du titre, qu'il conserve d'ailleurs. Il a terminé le championnat par un succès facile aux dépens de Hanovre) et lorgne le doublé, à l'occasion de la finale de la Coupe nationale, face à Dortmund. Pour la première fois depuis 1975, Stuttgart est relégué en deuxième division, suite à sa défaite à Wolfsburg.

En Italie, Juventus (91) a survolé la compétition. Derrière: Naples (82) et l'A.S Rome (81) sont respectivement deuxième et troisième.

Mais, c'est en Angleterre que le changement est plus grand. C'est en effet Leicester City (81 points) qui a enlevé le titre, devant Arsenal (71) et Tottenham (70). Exit les habitués, notamment Manchester United, Manchester United ou Chelsea...

Au Portugal, Benfica, tombeur du Nacional Funchal (4-1), a remporté son troisième titre de champion d'affiliée et devance ainsi le Sporting CP de deux points.

Si des championnats sont terminés, la saison n'est pas encore à sa fin. Des matchs de coupe vont la clore, dans quelques jours.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Prochainement...

Brazzaville abritera, en août prochain, le tournoi international de basket-ball des vétérans d'Afrique centrale. Nos lecteurs liront l'article consacré au tournoi non-stop organisé par l'Amicale des anciens basketteurs du Congo, samedi 14 et dimanche 15 mai, au gymnase du Stade d'Ornano, pour préparer cet événement. Ils trouveront, également, le compte rendu de l'assemblée générale de la coordination des supporters du Club sportif multidisciplinaire Diables-Noirs.

Basket-ball à Brazzaville

Inter Club hommes toujours invaincu

Quelques résultats. Seniors dames: Inter Club-Diables-Noirs (50-35), Brazza Basket-Inter Club (66-50), Etoile du Congo-Diables-Noirs (43-49). Seniors hommes: Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne (45-49), Inter Club-Anges-Noirs (79-62).

Les championnats de basket-ball de Brazzaville viennent de vivre une autre journée, le week-end dernier, après le report des rencontres prévus jeudi 12 mai. Le gros des matchs s'est disputé au Gymnase Maxime Matsima, du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, où l'Inter Club hommes a maintenu sa cadence infernale des victoires, en l'emportant, dimanche soir, pour la troisième fois d'affilée, aux dépens d'Anges-Noirs B.C. Nous y reviendrons.

Dans l'ensemble, les amoureux de la balle au panier ont eu droit à des matchs réguliers, sans passion, mais le spectacle n'était pas totalement au rendez-vous, les rencontres étant d'un niveau faible, surtout chez les dames.

Tout a commencé, samedi 14 mai, entre les dames d'Inter Club et celles des Diables-Noirs. Une partie qu'Inter Club a remportée, le plus régulièrement du monde: 50-35. Au bout des deux quarts temps de la première mi-temps, les militaires dames ont eu l'avantage de mener par 20-11 (12-4 et 8-7). Et malgré les incursions sporadiques des Diables-



Le match Inter Club-Anges Noirs

Noirs, dans la deuxième manche, Inter Club a circulé comme elle voulait, et a fini par confirmer son avance, au terme des deux derniers quarts temps: 16-12 et 14-12. La deuxième rencontre, clou de la soirée, était masculine, entre Patronage Sainte-Anne et Diables-Noirs. On attendait ces derniers, mais la classe de Ronel Itoba s'est révélée insuffisante pour les amener à la victoire. C'est donc Patronage Sainte-Anne, conduit par ses meilleurs marqueurs, Mbongo et Silas, mais courant après le score pendant les trois premiers quarts temps (9-18, 10-8, 11-7), qui a fini par prendre le dessus, au finish, par 49-45. Ce score des dames reflète le manque

d'adresse, de part et d'autre...

Dimanche 15 mai, cinq matchs ont convié le public au Gymnase Maxime Matsima. Chez les dames, la ligue a ramené Inter Club sur le plancher. Pour affronter Brazza Basket, qui livrait, là, son premier match de la saison. Cette rencontre a permis à Brazza Basket d'engranger, d'entrée, sa première victoire: 66-50.

En quatrième match, toujours en dames, Etoile du Congo a commencé par malmener les Diables-Noirs. Elle menait à la mi-temps par 23-19, mais pendant les quarts temps suivants, son rythme a faibli. On n'a plus retrouvé tout à fait son élan du début. Etoile du Congo s'est

effondrée, physiquement, et a perdu finalement la rencontre: 43-49.

Enfin, Inter Club-Anges-Noirs, en hommes. Le basket est, dit-on, pour les grands gabarits. Ce n'est pas tout à fait faux. Quand on regarde l'Ange noir Louoni Gampourou, des joueurs paraissent à ses pieds comme des nains... Il a marqué quelques points comme à la parade. Cependant, il n'a pas empêché Inter Club de donner des soucis à Anges-Noirs, surtout de mener par 45-29, à la mi-temps. Et, grâce à la dextérité de Missakila, Inter Club a continué sur cette lancée, avec brio et panache. Pour l'emporter, finalement, par 79-62.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

“ECAir 6% brut 2016-2021”

INVESTIR, FRUCTIFIER, RENTABILISER...

6% brut
par an, pendant 5 ans



**MONTANT DE L'OPERATION
60.000.000.000 FCFA**

PERIODE DE SOUSCRIPTION
21 Mars au 21 Mai 2016

PRIX DE SOUSCRIPTION
10.000 FCFA (au pair)

NOMBRE DE TITRES
6.000.000 obligations

POURCENTAGE
6% brut par an

VALEUR NOMINALE
10.000 FCFA

QUOTITE MINIMALE DE SOUSCRIPTION
10 Titres (soit une somme minimale 100.000 FCFA)

DUREE :
5 ans

Emetteur:



Syndicat de Placement :



Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

Arrangeur et Chef de file:



La Financière

Téléphone : +(242) 05 311 81 71 / +(242) 05 311 81 21, Adresse Mail : contact@lafinanciere-congo.com
www.empruntobligataire-ecair.com

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-01/16